



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N° 84-2020-062

PUBLIÉ LE 20 MAI 2020

Sommaire

4_SGAMI Sud Est_Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur Sud Est

84-2020-05-20-001 - RECRUTEMENT - MS PREFECTURE DU RHONE
BORDEREAU D'ENVOI CLFD (3 pages) Page 3

84-2020-05-20-002 - RECRUTEMENT - MS PREFECTURE DU RHONE
BORDEREAU D'ENVOI CLFD (2 pages) Page 6

84_DREAL_Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Auvergne-Rhône-Alpes

84-2020-05-18-005 - Arrêté n° DREAL-SG-2020-05-18-72 du 18 mai 2020 portant subdélégation de signature en matière d'attributions générales aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes (5 pages) Page 8

84-2020-05-18-006 - Arrêté n° DREAL-SG-2020-05-18-73 du 18 mai 2020 portant subdélégation de signature au titre de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) aux agents de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes (2 pages) Page 13

84-2020-05-19-001 - Arrêté n° DREAL-SG-2020-05-19-75 du 19 mai 2020 portant subdélégation de signature en matière de commandes publiques aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes (9 pages) Page 15

84-2020-05-19-002 - Arrêté n° DREAL-SG-2020-05-19-76 du 19 mai 2020 portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Auvergne-Rhône-Alpes en matière de responsable de budgets opérationnels de programme et de responsable d'unité opérationnelle pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes imputées sur le budget de l'État (14 pages) Page 24

84_DRFIP_Direction régionale des finances publiques d'Auvergne-Rhône-Alpes

84-2020-05-19-003 - DRFIP69 PGP DELEGATIONSPECIALE 2020 05 19 53 (10 pages) Page 38

84-2020-05-18-004 - DRFiP69 SIELYONBERTHELOT 2020 05 18 70 (3 pages) Page 48

84_SGAR_Secrétariat général pour les affaires régionales d'Auvergne-Rhône-Alpes

84-2020-05-20-003 - Décision du 20 mai 2020 portant délégation de signature au département des achats et de l'exécution budgétaire et comptable. (4 pages) Page 51



PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-EST

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR
L'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Bureau du recrutement

LE PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-EST
PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES
PRÉFET DU RHÔNE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° SGAMISED RH-BR-2020-05-18-02
fixant la liste des candidats autorisés à participer aux épreuves
de recrutement à l'emploi d'adjoint de sécurité de la police nationale
session numéro 2020/3, organisé dans le ressort du SGAMI Sud-Est.

VU les articles L. 411-5 à L. 411-6 et R. 411-4 à R. 411-9 du code de la sécurité intérieure ;

VU le décret n° 2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur et modifiant diverses dispositions du code de la défense et du code de la sécurité intérieure ;

VU l'arrêté ministériel du 24 août 2000 modifié fixant les modalités de recrutement et de formation des adjoints de sécurité recrutés au titre du développement d'activités pour l'emploi des jeunes ;

VU l'arrêté ministériel du 24 août 2000 modifié fixant les droits et obligations des adjoints de sécurité recrutés au titre du développement d'activités pour l'emploi des jeunes ;

VU l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2019 autorisant l'ouverture d'un recrutement pour l'emploi d'adjoint de sécurité de la police nationale session numéro 2020/2, organisé dans le ressort du SGAMI Sud-Est ;

SUR la proposition de Madame la Préfète déléguée pour la défense et la sécurité ;

ARRÊTE:

ARTICLE 1 : Sont autorisés à participer aux épreuves de recrutement à l'emploi d'adjoint de sécurité de la police nationale – session numéro 2020/3, organisées dans le ressort du SGAMI Sud-Est, les candidats dont les noms figurent en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le Préfet délégué pour la défense et la sécurité est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A LYON, le 20 mai 2020
Pour le Préfet et par délégation,
La directrice des ressources humaines,

Pascale LINDER



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-EST

Liste des candidats autorisés à participer aux épreuves du
recrutement d'adjoint de sécurité
de la police nationale
SESSION 2020/3

N°	NOM	PRENOM	N°	NOM	PRENOM
1	ABDOU	SOIFIA	36	CHARRIER	ANTHONY
2	ABDOULATUF	FAIZA	37	CHATELAIS	PIERRE
3	ABODOU	ISMAEL	38	CHAUSSINAND	HUGO
4	ABODOU	MOUTAOIL	39	CHERIA	SARA
5	ADRIEN	LUCAS	40	CHEVALIER	KILLIAN
6	AHAMADI MDJASSIRI	KARIM	41	CHIBACO	HAIRATI
7	ALAPETITE	ILONA	42	CLARICO	HILDA
8	ALI	MOINA-WILDA	43	CLEMENT	JULIEN
9	ALI MBAE BACAR	RABIA	44	COCCO	OCEANE
10	ANIQUE	TEDDY	45	COCHET	MAYEUL
11	ARGOUD	QUENTIN	46	DEDAJ	DAVID
12	ARTHAUD	CLEMENT	47	DEFOLY	LENNY
13	ARVEUF	LAURA	48	DELACHAUSSEE	DENIS
14	ASDRUBAL	STEEVEN	49	DELMOTTE	FLORENT
15	AUDOUIN	ISABELLE	50	DESCOURS	MATHIS
16	AYA	ANISSA	51	DESDOITS	CAMILLE
17	BACON	HUGO	52	DEUEZ	STEVEN
18	BARINGTHON	JOSEPHINE	53	DI QUAL	MAGALIE
19	BARTOLI	ENZO	54	DIJOUX	MARINE
20	BELFORT	BENJAMIN	55	DOUCET	CINDY
21	BELHADJ	GINA	56	DUBOIS SZYMANSKI	MARVYN
22	BENAKROUR	SABRINA	57	DUBOIS	AXEL
23	BENIKHLEF	RYAD	58	DURVILLE	LUCAS
24	BIOMEZ	ALEXANDRE	59	DUTHEL	ROMANE
25	BOINA	ANFOUZA	60	ERASLAN	EREN
26	BOIX-VIVES	VALENTIN	61	FRANCAVILLA	JOEY
27	BORET	MORGANE	62	FUNFROCK	ANNE
28	BOUARBA	SONDES	63	GAGNAIRE	LUDIVINE
29	BOUSRIH	BILEL	64	GALAS	MICHAEL
30	BOYER	PIERRE	65	GARRACHON	MARINE
31	CATTUZZATO	MELODY	66	GRAS	NICOLAS
32	CAUQUIL	ANTHONY	67	GROSBOILLLOT	MARGOT
33	CAVALLI	ALESSANDRO	68	GROSDEMOUGE	ROBIN
34	CHANY	FLORIAN	69	GROSSMANN	ANAIS
35	CHAPUIS	JORIS	70	GUERRID	CELIA

N°	NOM	PRENOM	N°	NOM	PRENOM
71	GUILHOT	FANNY	112	NEGRE	MARINE
72	GUIZZON	MAELYS	113	NEYROUD	CLARA
73	GUTTIN	LUCAS	114	OGIER	NICOLAS
74	GUYONNET	JEREMY	115	OLIVIER	LUCAS
75	HAZEN	ROBIN	116	OUSSENI	AHOUDA
76	HILLAIRE	MANON	117	PELERIN	ROBIN
77	HOCINI	MEHDI	118	PELISSON	FLORA
78	HOSTEING	TRISTAN	119	PHILIPPE	EMILIE
79	HOUMADI	BOUNYAMINE	120	POLAT	HAZAL
80	HOUMADI	HALIDI	121	QEMBASSE	JAROD
81	HOUMADI	SAER-BEN	122	RENE	MADO
82	HUGUEN	THOMAS	123	REYMOND MIRAS	LEANA
83	IANNONE	REMI	124	RIBES	MAXIME
84	IVA	OCEANE	125	RICHARD	AURELIEN
85	KANDEMIR	ILKER	126	RIMBAULT	MATHEO
86	KASIRGA	BULENT	127	RODRIGUEZ	JULIETTE
87	LACOMBE	NATEA	128	RODRIGUEZ	MAXIME
88	LAFARGE	CLEMENCE	129	ROUSSET	WILLIAM
89	LAGROY DE CROUTTE DE SAINT MARTIN	ALRIC	130	SAHAN	ESRA
90	LAMMAA	ISCIANE	131	SAHIN	SEVKET ONUR
91	LE MORILLON	MARC	132	SAHOUANE	BILAL
92	LEVENEZ	AXEL-CHARLES	133	SAID	HASSANATY
93	LOUISE	KEMYL	134	SAILLET-JOSSERAND	CAMILLE
94	M SADDEK	YASMINE	135	SALAMO	LUDOVIC
95	MALBURET	LAURA	136	SAYER	EVA
96	MALLARD	ALEXIS	137	SCATIGNO	JORDAN
97	MANSIL	KAMARIA	138	SERRE	BRIAN
98	MARCON	FABIAN	139	SIMON	LOGAN
99	MARQUET	MARIE	140	SMERDA	MAXENCE
100	MARTINEZ	LEA	141	SOLANO	ENZO
101	MEILLIER	JORDAN	142	SORBARA	MEGGY
102	MELOT	MAXENCE	143	TABET	ELODIE
103	MILLARD	AXEL	144	TARDY	DANNY
104	MOHAMED MROUDJAE	CHAFAITA	145	TEMOIN	MARTIAL
105	MONIN	MAXIME	146	TIBALDI	LORIS
106	MOUCHIROUD	FABIEN	147	TOUMI	EMIR
107	MOUTAKI	OSSAMA	148	TOURNIER	MORGANE
108	MROIVILI	DHOIFIR	149	VIOLET	JEAN BAPTISTE
109	MUSE	EMILIE	150	WIERING	MARTIN
110	NAHOU	HANANE	151	YALGIN	ANNIE
111	NAUD	LAURA			

LYON, le
Pour le Préfet et par délégation,
La directrice des ressources humaines,

Pascale LINDER



PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-EST

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR
L'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Bureau du recrutement

LE PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-EST
PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES
PRÉFET DU RHÔNE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° SGAMISED RH-BR-2020-05-18-01
autorisant l'ouverture d'un recrutement pour l'emploi d'adjoint de sécurité de la police nationale
session numéro 2020/3, organisé dans le ressort du SGAMI Sud-Est.

- VU** les articles L. 411-5 à L. 411-6 et R. 411-4 à R. 411-9 du code de la sécurité intérieure ;
- VU** les articles R. 411-4 et suivants du code de la sécurité intérieure ;
- VU** le décret n° 2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur et modifiant diverses dispositions du code de la défense et du code de la sécurité intérieure ;
- VU** l'arrêté ministériel du 24 août 2000 modifié fixant les modalités de recrutement et de formation des adjoints de sécurité recrutés au titre du développement d'activités pour l'emploi des jeunes ;
- VU** l'arrêté ministériel du 24 août 2000 modifié fixant les droits et obligations des adjoints de sécurité recrutés au titre du développement d'activités pour l'emploi des jeunes ;
- SUR** la proposition de Madame la Préfète déléguée pour la défense et la sécurité ;

ARRÊTE:

ARTICLE 1 : Une session de recrutement pour l'emploi d'adjoint de sécurité de la police nationale est organisée, dans le ressort du SGAMI Sud-Est. Elle portera le numéro 2020/3.

ARTICLE 2 : Le calendrier de ce recrutement est fixé comme suit :

- Inscriptions : du 8 avril au 7 mai 2020
- Tests psychotechniques et test de photo-langage : à compter du 2 juin 2020
- Épreuves sportives : à compter du 2 juin 2020
- Épreuves d'entretien des candidats avec le jury : à compter du 22 juin 2020
- Publication des résultats : le 10 juillet 2020

ARTICLE 3 :

Les inscriptions en ligne sont ouvertes sur le site internet : www.lapolice.nationalerecrute.fr

ARTICLE 4 : Les compositions des jurys chargés du recrutement des candidats feront l'objet d'un nouvel arrêté.

ARTICLE 5 : Madame la Préfète déléguée pour la défense et la sécurité est chargée de l'exécution du présent arrêté.

A LYON, le 20 mai 2020
Pour le Préfet et par délégation,
L' adjointe à la directrice des ressources humaines,

Pascale LINDER



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale de
l'environnement,
de l'aménagement et du logement

**Arrêté n° DREAL-SG-2020-05-18-72 du 18 mai 2020
portant subdélégation de signature en matière d'attributions générales aux agents de la direction régionale
de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes**

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- Vu le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'État ;
- Vu le décret du 24 octobre 2018 portant nomination de M. Pascal MAILHOS en qualité de préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-20 du 04 janvier 2016 du préfet de région, portant organisation de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Auvergne - Rhône - Alpes
- Vu l'arrêté ministériel TREK2010165A du 22 avril 2020, portant nomination de Monsieur Jean - Philippe DENEUVY, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, en tant que directeur régional de l'environnement, de l'aménagement, et du logement pour la région Auvergne-Rhône-Alpes à compter du 18 mai 2020 ;
- Vu l'arrêté n° 2020-97 du 15 mai 2020 du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, portant délégation de signature en matière d'attributions générales à Monsieur Jean-Philippe DENEUVY, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Auvergne-Rhône-Alpes

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er}

Par arrêté préfectoral n° 2020-97 du 15 mai 2020, délégation de signature est donnée à Monsieur Jean - Philippe DENEUVY, pour les actes et décisions figurants aux articles 1 à 5 de l'arrêté préfectoral portant délégation de signature à Monsieur Jean-Philippe DENEUVY .

Sont exclus de la présente délégation :

- les arrêtés de subvention et les conventions de financement (titre 6) liant l'État aux collectivités territoriales, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- les constitutions et la composition des comités, commissions et missions d'enquête institués par des textes législatifs ou réglementaires.
- les décisions de gestion du domaine public (acquisition, aliénation, affectation) ;
- les arrêtés réglementaires de portée générale ;
- les correspondances et décisions adressées aux ministres, secrétaires d'État, parlementaires en exercice et préfets de département, aux présidents du conseil régional, des conseils généraux et des communautés d'agglomération ;
- les courriers et décisions adressés à l'attention personnelle des élus ;
- les arrêtés d'ouverture d'enquête publique, de déclaration d'utilité publique, de cessibilité ;
- les requêtes, déférés, mémoires hors référés, déclinatoires de compétence auprès des différentes juridictions ;

Subdélégation est donnée pour l'ensemble des actes et décisions précités à :

Nom	Service	Fonction
M. Eric TANAYS	DIR	directeur délégué
M. Yannick MATHIEU	DIR	directeur adjoint
M. Patrick VAUTERIN	DIR	directeur adjoint
Mme Ninon LÉGÉ	DIR	directrice adjointe

Dans les limites fixées par les articles 3.2 et 3.3 de la note générale d'organisation de la DREAL Auvergne Rhône-Alpes, et dans les limites de leurs attributions fonctionnelles ou territoriales et de leurs compétences définies par l'organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), subdélégation est donnée pour l'ensemble des actes et décisions précités, aux chefs de service, de délégation, de mission, d'unité départementale et à leurs délégués et leurs adjoints respectifs :

Prénom NOM	Service	Fonction
Mme Karine BERGER	CIDDAE	chef de service
M. David PIGOT	CIDDAE	chef de service délégué
M. Christophe LIBERT	CIDDAE	adjoint au chef de service
Mme Hélène MICHAUX	BRMPR	chef de service par intérim bassin Rhône-Méditerranée et plan Rhône
M. Olivier CONTE	BRMPR	chef de pôle Plan Rhône par intérim
M. Gilles PIROUX	PRNH	chef de service
Mme Nicole CARRIÉ	PRNH	chef de service délégué
Mme Mériem LABBAS	PRNH	chef de service adjointe
M. Christophe DEBLANC	EHN	chef de service

Prénom NOM	Service	Fonction
Mme Marie-Hélène GRAVIER	EHN	chef de service délégué
M. Dominique BARTHELEMY	EHN	adjoint au chef de service
M. Romain CAMPILLO	PRICAE	chef de service
Mme Sabine MATHONNET	HCVD	chef de service
M. Vincent TIBI	HCVD	adjoint à la chef de service, chef du pôle gouvernance, politiques locales, connaissances
M. Fabrice GRAVIER	MAP	chef de service
M. Christophe MERLIN	MAP	chef de service délégué
Mme Cendrine PIERRE	RCTV	chef de service
Mme Emmanuelle ISSARTEL	RCTV	chef de service délégué
M. Régis HONORÉ	SG	secrétaire général
M. Thierry LAHACHE	SG	secrétaire général délégué
M. Mohammed SAIDI	CPPC	chef de service par intérim
Mme Aline DUGOUAT	CPPC	adjointe à la chef de service
Mme Marie-Céline ARNAULT	CPPC	chef de service délégué par intérim
M. Mohammed SAIDI	PARHR	chef de service
Mme Marie-Céline ARNAULT	PARHR	chef de service délégué
M. Olivier VEYRET	DZC	chef de la délégation
M. Stéphane PAGNON	DZC	adjoint au chef de la délégation
M. Olivier RICHARD	UD A	chef de l'unité départementale
M. Nicolas DENNI	UD A	adjoint au chef de l'unité départementale
M. Fabrice CHAZOT	UID CAP	chef de l'unité interdépartementale délégué pour le Cantal
M. Lionel LABELLE	UiD CAP	chef de l'unité interdépartementale
M. Gilles GEFFRAYE	UiD DA	chef de l'unité interdépartementale
M. Boris VALLAT	UiD DA	adjoint au chef de l'unité interdépartementale
M. Mathias PIEYRE	UD I	chef de l'unité départementale
Mme Claire-Marie N'GUESSAN	UD I	adjoint au de l'unité départementale
M. Bruno GABET	UD I	adjoint au chef de l'unité départementale
Mme Cécile SCHRIQUI	UI I	adjoint au chef de l'unité départementale
M. Pascal SIMONIN	UiD LHL	chef de l'unité interdépartementale
M. Guillaume PERRIN	UiD LHL	chef de l'unité interdépartementale délégué
M. Jean-Yves DUREL	UD R	chef de l'unité départementale
Mme Christelle MARNET	UD R	adjointe au chef de l'unité départementale

Prénom NOM	Service	Fonction
M. Christophe POLGE	UD R	adjoint au chef de l'unité départementale du Rhône
Mme Magalie ESCOFFIER	UD R	adjointe au chef de l'unité départementale
Mme Anne-Laure JORSIN-CHAZEAU	UiD DS	chef de l'unité interdépartementale
M. Christian GUILLET	UiD DS	adjoint à la chef de l'unité interdépartementale
Mme Céline DAUJAN	MJ	chef de la mission juridique
M. Guillaume GARDETTE	MJ	adjoint à la chef de la mission juridique
Mme Géraldine DEROZIER	COM	chef de la mission communication

Concernant les sujets particuliers suivants, délégation de signature est accordée, en sus des chefs de service, chefs de service délégués ou adjoints, chefs de délégation, mission et unité départementale et interdépartementale cités précédemment :

- **1A – Acquisitions foncières et expropriation**

Dispositions particulières au domaine des acquisitions foncières et expropriation au titre « de la voirie nationale et des opérations dont l'État est le maître d'ouvrage, y compris les autoroutes et voies expressives »

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Julien DURAND	MAP	POE	chef de pôle
M. Fabrice BRIET	MAP	POE	adjoint au chef de pôle
M. Eric SEPTAUBRE	MAP	POO	chef de pôle
M. François GRANET	MAP	POO	adjoint au chef de pôle
M. Olivier MURRU	MAP	POML	chef de pôle
M. Cyrille BERNAGAUD	MAP	PAFF	chef de pôle
Mme Aurélie BRUGIERE	MAP	PAFF	adjoint au chef de pôle

- **1B – Contrôle et réglementation des transports**

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Frédéric EVESQUE	RCTV	PCE	chef de pôle
Mme Murielle LETOFFET	RCTV	PCRSO	chef de pôle
Mme Béatrice ROUGANNE	RCTV	PCRSO	chef d'unité réglementation des transports routiers
Mme Myriam LAURENT-BROUTY	RCTV	PRSE	chef de pôle
Mme Sylviane MERARD	RCTV	PRSE	chef de cellule 1
Mme Laurence MOUTTET	RCTV	PRSE	chef d'unité réglementation des transports routiers
Mme Jocelyne TAVARD	RCTV	PRSE	chef de cellule 2
Mme Françoise BARNIER	RCTV	/	chargée de mission
Mme Cosette LAGARDE	RCTV	PCRSO	adjointe au chef de l'unité réglementation des transports routiers

- **1C – Prévention et adaptation aux changements climatiques, énergie**

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Jean-Jacques FORQUIN	PRICAE	PCAE	chef de pôle
Mme Évelyne BERNARD	PRICAE	PCAE	chef de pôle délégué

- **1D – Autorité environnementale (avis et décisions après examen au cas par cas qui ne soumettent pas à étude d'évaluation environnementale)**

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
Mme Mireille FAUCON	CIDDAE	PAE	chef de pôle
Mme Isabelle TREVE-THOMAS	CIDDAE	PAE	chef de pôle délégué

- **1E – Actes de gestion de ressources humaines et de la formation**

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
Mme Yasmine RAUGEL	SG	PRH-F-GPEEC	chef de pôle ressources humaines, formation, GPEEC
Mme Agnès BAILLEUL	SG	PRH-F-GPEEC	adjointe à la chef de pôle, chef de l'unité carrière et suivi des effectifs Lyon
M. Stéphane BOUTORINE	SG	PRHPRH-F-GPEEC	chef de l'unité RH proximité Lyon
Mme Magali BRUNET	SG	PRH-F-GPEEC	chef de l'unité proximité Clermont-Ferrand et indemnitaire
M. Jean-Louis MAGNAN	SG	PRH-F-GPEEC	chef de l'unité formation - GPEEC
Mme Béatrice COCQUEL	SG	SG/RH	chargée de mission auprès du pôle RH

ARTICLE 2 :

L'arrêté n° DREAL-SG-2020-03-23-49 du 23 mars 2020 portant subdélégation de signature en matière d'attributions générales aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes est abrogé.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

fait à Lyon le 18 mai 2020

pour le préfet et par délégation,

le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Signé

Jean-Philippe DENEUVY

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Arrêté n° DREAL-SG-2020-05-18-73 du 18 mai 2020
portant subdélégation de signature au titre de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) aux agents de
la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

- Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles L. 321-1 et R. 321-11 ;
- Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- Vu le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'État ;
- Vu le décret en conseil des ministres du 24 octobre 2018 portant nomination de M. Pascal MAILHOS en tant que préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-20 du 04 janvier 2016 du préfet de région, portant organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Vu l'arrêté ministériel TREK2010165A du 22 avril 2020, portant nomination de Monsieur Jean - Philippe DENEUVY, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, en tant que directeur régional de l'environnement, de l'aménagement, et du logement pour la région Auvergne-Rhône-Alpes à compter du 18 mai 2020 ;
- Vu l'arrêté n° 2020-98 du 15 mai 2020 du préfet de région, portant délégation de signature au titre de l'agence nationale de l'habitat (ANAH) à Monsieur Jean-Philippe DENEUVY, directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Philippe DENEUVY, subdélégation de signature est donnée à :

Prénom NOM	Service	Pôle
M. Eric TANAYS	DIR	directeur délégué
M. Yannick MATHIEU	DIR	directeur adjoint
M. Patrick VAUTERIN	DIR	directeur adjoint
Mme Ninon LÉGÉ	DIR	directrice adjointe

pour signer tout acte ou écrit relevant des attributions prévues dans l'arrêté préfectoral n° 2020-98 du 15 mai 2020.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, cette subdélégation est accordée à :

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
Mme Sabine MATHONNET	HCVD	/	cheffe de service
M. Vincent TIBI	HCVD	PGPLC	adjoint à la cheffe de service et chef du pôle
M. Jérôme BECCAVIN	HCVD	PPPBVD	chef de pôle
Mme Stéphanie BAUREGARD	HCVD	PPPBVD	adjointe au chef de pôle

ARTICLE 2 :

L'arrêté DREAL-SG-2020-03-27-53 du 30 mars 2020 portant délégation de signature aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes au titre de l'ANAH est abrogé.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

fait à Lyon le 18 mai 2020
pour le Préfet et par délégation,
le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Signé

Jean-Philippe DENEUVY



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Arrêté n° DREAL-SG-2020-05-19-75 du 19 mai 2020 portant subdélégation de signature en matière de commandes publiques aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

- Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- Vu le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'État ;
- Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu le décret du 24 octobre 2018 portant nomination de M. Pascal MAILHOS en qualité de préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-20 du 04 janvier 2016 du préfet de région, portant organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Vu le décret n°2009-235 du 27 février 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- Vu l'arrêté ministériel TREK2010165A du 22 avril 2020, portant nomination de Monsieur Jean-Philippe DENEUVY, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, en tant que directeur régional de l'environnement, de l'aménagement, et du logement pour la région Auvergne-Rhône-Alpes à compter du 18 mai 2020 ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-97 du 15 mai 2020 du préfet de région, portant délégation de signature à Monsieur Jean-Philippe DENEUVY pour les actes relatifs à la passation et à l'exécution des marchés publics dans les conditions fixées à l'article 14 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Philippe DENEUVY, subdélégation de signature est donnée, dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral n° 2020-97 du 15 mai 2020, à :

Prénom NOM	Service	Pôle
M. Eric TANAYS	DIR	directeur délégué
M. Yannick MATHIEU	DIR	directeur adjoint
M. Patrick VAUTERIN	DIR	directeur adjoint
Mme Ninon LÉGÉ	DIR	directrice adjointe
M. Fabrice GRAVIER	MAP	chef de service
M. Christophe MERLIN	MAP	chef de service délégué
M. Mohammed SAIDI	PARHR	chef de service
Mme Marie-Céline ARNAULT	PARHR	chef de service délégué
M. Régis HONORÉ	SG	secrétaire général
M. Thierry LAHACHE	SG	secrétaire général délégué

ARTICLE 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes citées en article 1, subdélégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, **pour les demandes d'avis conformes du Responsable ministériel des achats, aux agents ci-dessous :**

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Julien DURAND	MAP	POE	chef de pôle opérationnel Est
M. Fabrice BRIET	MAP	POE	adjoint au chef de pôle opérationnel est
M. Olivier MURRU	MAP	POML	chef de pôle opérationnel métropole lyonnaise
M. Eric SEPTAUBRE	MAP	POE	chef de pôle opérationnel ouest
M. François GRANET	MAP	POE	adjoint au chef de pôle

ARTICLE 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes citées en article 1, subdélégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, **pour les actes et pièces relatifs à la passation et à l'exécution des marchés suivants**, aux agents ci-dessous :

3.1 Pour les marchés et accords-cadres de travaux :

- dont les montants sont inférieurs à 90 000 € HT :

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
Mme Cendrine PIERRE	RCTV	/	chef du service
Mme Emmanuelle ISSARTEL	RCTV	/	chef de service délégué
M. Gilles PIROUX	PRNH	/	chef du service
Mme Nicole CARRIE	PRNH	/	chef de service délégué
M. Eric SEPTAUBRE	MAP	POO	chef de pôle opérationnel ouest
M. François GRANET	MAP	POO	adjoint au chef de pôle
M. Olivier MURRU	MAP	POML	chef de pôle opérationnel Métropole lyonnaise
M. Julien DURAND	MAP	POE	chef de pôle opérationnel Est

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Fabrice BRIET	MAP	POE	adjoint au chef de pôle

3.2 Pour les marchés et accords-cadres de fournitures et de services :

- dont les montants sont inférieurs à 90 000 € HT :

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
Mme Karine BERGER	CIDDAE	/	chef de service
M. David PIGOT	CIDDAE	/	chef de service délégué
M. Christophe LIBERT	CIDDAE	/	adjoint à la cheffe de service
Mme Hélène MICHAUX	BRMPR	/	chef de service par intérim bassin Rhône-Méditerranée et plan Rhône
M. Olivier CONTE	BRMPR	PDB	chef de pôle Plan Rhône par intérim
M. Gilles PIROUX	PRNH	/	chef de service
Mme Nicole CARRIÉ	PRNH	/	chef de service délégué
M. Christophe DEBLANC	EHN	/	chef du service
Mme Marie-Hélène GRAVIER	EHN	/	chef de service délégué
M. Romain CAMPILLO	PRICAE	/	chef de service
Mme Sabine MATHONNET	HCVD	/	chef du service
M. Vincent TIBI	HCVD	PGPLC	adjoint au chef de service et chef du pôle
M. Jérôme BECCAVIN	HCVD	PPBVD	chef de pôle
Mme Lydie BOSC	HCVD	PPPSL	chef de pôle
Mme Cendrine PIERRE	RCTV	/	chef de service
Mme Emmanuelle ISSARTEL	RCTV	/	chef de service délégué
M. Mohammed SAIDI	CPPC	/	chef de service par intérim
Mme Marie-Céline ARNAULT	CCPC	/	chef de service délégué par intérim
M. Eric SEPTAUBRE	MAP	POO	chef de pôle
M. François GRANET	MAP	POO	adjoint au chef de pôle
M. Julien DURAND	MAP	POE	chef de pôle opérationnel est
M. Fabrice BRIET	MAP	POE	adjoint au chef de pôle
M. Olivier MURRU	MAP	POML	chef de pôle opérationnel Métropole lyonnaise
Mme Carole EVELLIN- MONTAGNE	MAP	PSA	chef de pôle stratégie animation
M. Christophe BALLEET-BAZ	MAP	PSA	chef de pôle délégué
M. Olivier RICHARD	UD A	/	chef de l'unité départementale de l'Ain
M. Gilles GEFFRAYE	UiD DA	/	chef de l'unité interdépartementale Drôme-Ardèche
M. Mathias PIEYRE	UD I	/	chef de l'unité départementale de l'Isère
M. Pascal SIMONIN	UiD LHL	/	chef de l'unité interdépartementale Loire Haute-Loire
M. Jean-Yves DUREL	UD R	/	chef de l'unité départementale Rhône
M. Lionel LABELLE	UiD CAP	/	chef de l'unité interdépartementale
Mme Anne-Laure JORSIN-CHAZEAU	UiD DS	/	chef de l'unité interdépartementale des deux Savoie
M. Jean-Françoise BOSSUAT	BARPI	/	chef du bureau d'analyse des risques et pollutions industriels

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Vincent PERCHE	BARPI	/	adjoint au chef du bureau

3.3 Pour les conventions constitutives de groupement de commande de fournitures et de services dont les montants sont inférieurs à 90 000 € HT : Aux agents désignés aux articles 3.1 et 3.2.

ARTICLE 4 :

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes citées en article 1, subdélégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, **uniquement pour les actes et pièces relatifs à l'exécution des marchés suivants**, aux agents ci-dessous :

4.1 Pour les marchés et accords-cadres de travaux :

- **4.1.1 dont les montants sont inférieurs à 500 000 € TTC :**

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Julien DURAND	MAP	POE	chef de pôle opérationnel Est
M. Fabrice BRIET	MAP	POE	adjoint au chef de pôle
M. Olivier MURRU	MAP	POML	chef de pôle
M. Eric SEPTAUBRE	MAP	POO	chef de pôle opérationnel Ouest
M. François GRANET	MAP	POO	adjoint au chef de pôle

- **4.1.2 dont les montants sont inférieurs à 40 000 € HT :**

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Frédéric COURTES	PRNH	PHPCRaS	chef de pôle
M. Pierre-Marie BECHON	PRNH	PHPCRaS	adjoint au chef de pôle
Mme Julie CHEVRIER	PRNH	PHPCA	chef de pôle
M. Pierre-Yves VALANTIN	PRNH	PHPCGD	chef de Pôle
Mme Claire BOULET - DESBAREAU	PRNH	PHPCGD	adjointe au chef de pôle
M. Alain GAUTHERON	PRNH	PHPCAN	chef de pôle
M. Simon EDOUARD	PRNH	PHPCAN	chef de pôle adjoint chargé du système d'informations
M. David DELORME	MAP	POO	responsable d'opérations routières, coordonnateur des chargés d'affaires routières au POO
M. Sébastien CERESO	MAP	POO	responsable d'opérations routières et référent « infrastructure »
Mme Laure ALBINET	MAP	POO	responsable d'opérations routières au POO
M. Nicolas WEPIERRE	MAP	POO	responsable d'opérations routières au POO
Mme Isabelle BLANC	MAP	POE	responsable d'opérations routières au POE
Mme Sarah EMMELIN	MAP	POE	responsable d'opérations routières au POE
Mme Valentine DARRIEUS	MAP	POE	responsable d'opérations routières au POE
M. Benjamin DESPLANTES	MAP	POE	responsable d'opérations routières au POE
M. Jean-Marie STAUB	MAP	POE	responsable d'opérations routières au POE
M. Florent BUCHWALTER	MAP	POML	responsable d'opérations routières, au POML
M. Pierre VACHER	MAP	POML	responsable d'opérations routières au POML
M. Vincent FARDEAU	MAP	POML	responsable d'opérations routières au POML
M. Cyrille BERNAGAUD	MAP	PAFF	chef de pôle

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
Mme Aurélie BRUGIÈRE	MAP	PAFF	adjointe au chef de pôle
M. Jean-François SALMON	SG	PLI	chef de pôle

• **4.1.3 dont les montants sont inférieurs à 10 000 € HT :**

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
Mme Catherine PAILLE	SG	PBF	chef de pôle
M. Gilles FALGOUX	SG	PLI	chef d'unité de proximité de Clermont-Ferrand
Mme Audrey JAILLON	SG	PLI	chef de l'unité transversale, adjointe au chef de pôle
Mme Hermelina MOYA	SG	PLI	Responsable de l'approvisionnement
M. Raymond LOPEZ	SG	PLI	responsable des véhicules
Mme Nadia CRUCHAUDET	SG	PLI	responsable immobilier

4.2 Pour les marchés et accords-cadres de fournitures et de services :

• **4.2.1 dont les montants sont inférieurs à 172 800 € TTC :**

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Julien DURAND	MAP	POE	chef de pôle
M. Fabrice BRIET,	MAP	POE	adjoint au chef de pôle
Mme Carole EVELLIN - MONTAGNE	MAP	PSA	chef de pôle
M. Christophe BALLEET-BAZ	MAP	PSA	délégué au chef de pôle
M. Olivier MURRU	MAP	POML	chef de pôle
M. Eric SEPTAUBRE	MAP	POO	chef de pôle
M. François GRANET	MAP	POO	adjoint au chef de pôle

• **4.2.2 dont les montants sont inférieurs à 90 000 € HT :**

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Olivier VEYRET	DZC	/	chef de la délégation
M. Stéphane PAGNON	DZC	/	adjoint au chef de la délégation de zone
M. Jean-François SALMON	SG	PLI	chef de pôle
Mme Catherine PAILLÉ	SG	PBF	chef de pôle
M. Denis FRANCON	CIDDAE	PSDD	chef de pôle
Mme Mériem LABBAS	PRNH	POH	adjointe au chef de service et chef de pôle
M. Jean-Luc BARRIER	PRNH	POH	chef de pôle délégué
M. Dominique BARTHELEMY	EHN	PPE	adjoint au chef de service, chef de pôle
M. Jérôme BECCAVIN	HCVD	PPPBVD	chef de pôle
Mme Lydie BOSCH	HCVD	PPPPSL	chef de pôle
M. Frédéric EVESQUE	RCTV	PCSE	chef de pôle
Mme Myriam LAURENT-BROUTY	RCTV	PCSE	chef de pôle
Mme Murielle LETOFFET	RCTV	PCRSO	chef de pôle
M. Fabrice CHAZOT	UiD CAP	/	chef de l'unité délégué pour le Cantal
M. Guillaume PERRIN	UiD L-HL	/	chef délégué de l'unité interdépartementale
M. Céline DAUJAN	MJ	/	chef de la mission juridique
M. Guillaume GARDETTE	MJ	/	adjoint au chef de la mission juridique
M. Géraldine DEROZIER	COM	/	chef de la mission communication

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
Mme Monique NOVAT	MIGT	/	coordonnatrice de la MIGT Lyon
Mme Mireille GRAVIER BARDET	MIGT	/	secrétaire générale de la MIGT

• **4.2.3 dont les montants sont inférieurs à 40 000 € HT :**

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Pierre-Yves VALANTIN	PRNH	PHPCGD	chef de pôle
Mme Claire BOULET- DESBAREAU	PRNH	PHPCGD	adjointe au chef de pôle
M. Pascal HERRERA	PRNH	PHPCGD	chef d'unité
M. Yann LABORDA	PRNH	PHPCGD	chef de l'unité
M. Pierre- Marie BECHON	PRNH	PHPCGD	adjoint au chef de pôle
Mme Marion SIMON	PRNH	PHPCA	chef d'unité hydrométrie maintenance Auvergne, pôle HPCA
M. Samuel GOYARD	PRNH	PHPCA	chargé de mission hydrologie au SPC Allier
M. Jérémie DUMAS	PRNH	PHPCA	chef d'unité service prévision des crues Allier, pôle PHCA
M. Frédéric COURTES	PRNH	PHPCRaS	chef de pôle
Mme Julie CHEVRIER	PRNH	PHPCA	chef de pôle
M. Alain GAUTHERON	PRNH	PHPCAN	chef de pôle
M. Simon EDOUARD	PRNH	PHPCAN	chef de pôle adjoint
M. Olivier BONNER	PRNH	POH	adjoint au chef de pôle, chargé de la coordination technique et des barrages concédés
M. David ROUDIER	PRNH	PHPCA	adjoint au chef d'unité hydrométrie et maintenance Auvergne
Mme Elsa LAGANIER	PRNH	PHPCRaS	chef d'unité service prévision des crues Rhône amont Saône
M. Julien MESTRALLET	EHN	PPME	chef de pôle
Mme Carine PAGLIARI-THIBERT	EHN	PPME	adjointe au chef de pôle
M. Olivier RICHARD	EHN	PPN	chef de pôle
M. Jérôme CROSNIER	EHN	PPE	chef de pôle délégué
Mme Brigitte GENIN	EHN	PPE	chef de l'unité laboratoire - pôle PE
Mme Isabelle CHARLEMAGNE	EHN	PPEH	adjointe au chef de pôle PEH
Mme Carole CHRISTOPHE	PRICAE	P4S	chef de pôle
Mme Pauline ARAMA	PRICAE	P4S	chef de pôle délégué
M. Gérard CARTAILLAC	PRICAE	PRC	chef de pôle
M. Yves EPRINCHARD	PRICAE	PRC	chef de pôle délégué
M. Jean-Jacques FORQUIN	PRICAE	PCAE	chef de pôle
Mme Évelyne BERNARD	PRICAE	PCAE	chef de pôle délégué
M. Cyrille BERNAGAUD	MAP	PAFF	chef de pôle affaires foncières et financières,
Mme Aurélie BRUGIÈRE	MAP	PAFF	adjointe au chef de pôle
Mme Isabelle BLANC	MAP	POE	responsable d'opérations routières POE
Mme Sarah EMMELIN	MAP	POE	responsable d'opérations routières POE
M. Benjamin DESPLANTES	MAP	POE	responsable d'opérations routières POE
M. Jean-Marie STAUB	MAP	POE	responsable d'opérations routières POE

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
Mme Valentine DARRIEUS	MAP	POE	responsable d'opérations routières POE
M. Florent BUCHWALTER	MAP	POML	responsables d'opérations routières, POML
M. Pierre VACHER	MAP	POML	responsables d'opérations routières, POML
M. Vincent FARDEAU	MAP	POML	responsables d'opérations routières, POML
Mme Laure ALBINET	MAP	POO	responsables d'opérations routières POO
M. David DELORME	MAP	POO	responsables d'opérations routières POO
M. Nicolas WEPIERRE	MAP	POO	responsables d'opérations routières POO
M. Sébastien CERZO	MAP	POO	responsable d'opérations routières et référent « infrastructure »
Mme Gilles CHEVASSON	MAP	POO	chargé de mission ferroviaire et mobilité
M. Thierry PASCAL	MAP	PSA	chargé de mission mobilité logistique
M. Pierre ULLERN	MAP	PSA	chargé de mission mobilité
M. Kevin MINASSIAN	MAP	POML	chargée de mission ferroviaire et mobilité
M. Olivier BONNEAU	MAP	PSAM	chargé de mission mobilité CPER appui opérationnel
Mme Annick CHALENDARD	PARHR	PRRH	chargée de mission auprès de la chef de service
Mme Malika OUCHIAR	MQ	/	chef de la mission qualité
Mme Cécile LABONNE	SG	/	chef de mission pilotage
Mme Jocelyne OSETE	SG	PRH-F-GPEEC	chef de pôle ressources humaines, formation
Mme Yasmine RAUGEL	SG	PRH-F-GPEEC	chef du pôle ressources humaines – formation - GPEEC par intérim
Mme Agnès BAILLEUL	SG	PRH-F-GPEEC	adjointe au chef de pôle, chef de l'unité carrière et suivi des effectifs Lyon
M. Jean- Louis MAGNAN	SG	PRH-F-GPEEC	chef d'unité formation – GPEEC
M. Médéric FARGEIX	SG	PTI	chef de pôle technologie de l'information
Mme Anaïs ALBERTI	SG	PTI	chef de pôle délégué technologies de l'information
Mme Audrey JAILLON	SG	PLI	chef de l'unité transversale, adjointe au chef de pôle
Mme Hermelina MOYA	SG	PLI	responsable de l'approvisionnement
Mme Geneviève LEVEQUE	SG	PLI	chef de l'unité de proximité de Lyon
M. Raymond LOPEZ	SG	PLI	responsable des véhicules
Mme Nadia CRUCHAUDET	SG	PLI	responsable immobilier
Mme Magali BRUNET	SG	PRH-F-GPEEC	chef de l'unité ressources humaines, Clermont-Ferrand
M. Gilles FALGOUX	SG	PTI	chef d'unité de proximité de Clermont-Ferrand
Mme Aline DUGOUAT	CPPC	PCP	adjointe au chef de service chef de pôle
Mme Caroline COUTOUT	ASN	/	chef de la division de Lyon de l'autorité de sûreté nucléaire
M. Alain BERTHELOT	PISLC	/	responsable du pôle
Mme Marie-Paule DUBUS-CHAVANIS	CLAS	/	présidente du CLAS Inter-services

• **4.2.4 dont les montants sont inférieurs à 5 000 € HT :**

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
Mme Christelle MARNET	UD R	CTESSP	adjointe au chef de l'unité départementale du Rhône, chef de cellule
Mme Magalie ESCOFFIER	UD R	CSSDAS	adjointe au chef de l'unité départementale du Rhône, chef de cellule, chargée PPA-SPIRAL
M. Christophe POLGE	UD R	CRT	adjoint au chef de l'unité départementale du Rhône, chef de la cellule chargé PPRT
M. Christian GUILLET	UiD DS	/	adjoint au chef de l'unité interdépartementale des deux Savoie
Mme Elisabeth COURT	EHN	PPE	délégué au chef de l'unité laboratoire, pôle politique de l'eau
Mme Maya HALBWACHS	MIGT	/	attachée à la MIGT Lyon
Mme Maryline HEQUET	PRNH	PHPCGD	assistance du service

• **4.2.5 dont les montants sont inférieurs à 1 500 € HT :**

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Luis DIEZ	DIR	/	chauffeur de la direction
M. Vincent BOYENVAL	RCTV	PCSE	chef de l'unité contrôle des transports routiers, équipe fonctionnelle régionale
Mme Vanessa JUILLET	RCTV	/	chargée de mission
Mme Linda SAADA	MAP	PAFF	chargée d'affaires foncières
Mme Cindy ROUDET	MAP	PAFF	chargée d'affaires foncières
M. Fabien MATHE	MAP	PAFF	chargé d'affaires foncières et financière
M. Hubert CHANTADUC	MAP	PAFF	chargé d'affaires foncières et financière
M. Patrick DUBY	PRNH	PHPCRaS	attaché au pôle hydrométrie prévision des crues Rhône amont Saône
M. Gérard ROGEON	PRNH	PHPCRaS	attaché au pôle hydrométrie prévision des crues Rhône amont Saône
M. Didier TROUSSEL	PRNH	PHPCRaS	attaché au pôle hydrométrie prévision des crues Rhône amont Saône
M. Christophe DELCOURT	PRNH	PHPCGD	attaché au pôle hydrométrie prévision des crues Grand Delta
M. Emile BACH VAN BEN	PRNH	PHPCGD	attaché au pôle hydrométrie prévision des crues Grand Delta
M. Bruno TEYSSIER	PRNH	PHPCGD	attaché au pôle hydrométrie prévision des crues Grand Delta
M. Vincent BONTEMPS	PRNH	PHPCAN	attaché au pôle hydrométrie et prévision des crues Alpes du Nord
M. Pascal CONIASSE	PRNH	PHPCA	attaché au pôle hydrométrie prévision des crues Allier
M. Henri BERNARD	PRNH	PHPCA	attaché au pôle hydrométrie prévision des crues Allier
M. Christophe PIGEOLAT	PRNH	PHPCA	attaché au pôle hydrométrie prévision des crues Allier
M. Sébastien JOALHE	PRNH	PHPCA	Attaché au pôle hydrométrie maintenance Auvergne
M. Didier LOURADOUR	PRNH	PHPCA	Attaché au pôle hydrométrie maintenance Auvergne

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Mathieu TEXIER	EHN	PPE	chef de l'unité eau souterraine
M. Franck VERY	EHN	PPE	technicien hydrobiologiste
Mme Marie- Paule MONDIERE	EHN	/	chef d'unité gestion

4.3 Pour les marchés et accord cadres de travaux supérieurs à 500 000 € TTC et pour les marchés et accords cadres de fournitures et services supérieurs à 172 800 TTC, ainsi que les avenants qui augmentent d'un montant égal ou supérieur à 20 % le montant du marché initial non soumis à autorisation préalable :

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
Mme Caroline EVELLIN-MONTAGNE	MAP	PSA	chef de pôle
M. Christophe BALLEET-BAZ	MAP	PSA	délégué au chef de pôle
M. Julien DURAND	MAP	POE	chef de pôle
M. Fabrice BRIET	MAP	POE	adjoint au chef de pôle
M. Olivier MURRU	MAP	POML	chef de pôle
M. Eric SEPTAUBRE	MAP	POO	chef de pôle
M. François GRANET	MAP	POO	adjoint au chef de pôle

4.4 Pour les marchés à bons de commande :

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes citées en article 1, subdélégation de signature est donnée aux agents désignés aux articles 3 et 4 à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les bons de commande des marchés à bon de commande dans la limite des enveloppes budgétaires qui leur seront allouées et d'un montant annuel cumulé de 90 000 € HT par marché.

ARTICLE 5 :

L'arrêté DREAL-SG-2020-03-19-42 du 19 mars 2020 portant subdélégation de signature en matière de commandes publiques aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes pour les marchés passés selon une procédure adaptée, est abrogé.

ARTICLE 6 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 7:

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes en charge des affaires générales sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon le 19 mai 2020
pour le Préfet et par délégation,
le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Signé

Jean-Philippe DENEUVY



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Arrêté n° DREAL-SG-2020-05-19-76 du 19 mai 2020
portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement de la région Auvergne-Rhône-Alpes en matière de responsable de
budgets opérationnels de programme et de responsable d'unité opérationnelle pour l'ordonnancement
secondaire des dépenses et des recettes imputées sur le budget de l'État

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'État
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le décret du 24 octobre 2018 portant nomination de M. Pascal MAILHOS en qualité de préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône ;
- Vu le décret n°2009-235 du 27 février 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions de directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- Vu l'arrêté n°2016-20 du 04 janvier 2016 du préfet de région, portant organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Vu l'arrêté ministériel TREK2010165A du 22 avril 2020, portant nomination de Monsieur Jean-Philippe DENEUVY, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, en tant que directeur régional de l'environnement, de l'aménagement, et du logement pour la région Auvergne-Rhône-Alpes à compter du 18 mai 2020 ;
- Vu l'arrêté n° 2020-97 du 15 mai 2020 du préfet de région, portant délégation de signature à Monsieur Jean-Philippe DENEUVY

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

Au vu de l'arrêté n° 2020-97 du 15 mai 2020, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Philippe DENEUVY, subdélégation de signature est donnée à :

Nom	Service	Fonction
M. Eric TANAYS	DIR	directeur délégué
M. Yannick MATHIEU	DIR	directeur adjoint
M. Patrick VAUTERIN	DIR	directeur adjoint
Mme Ninon LÉGÉ	DIR	directrice adjointe

ARTICLE 2 :

En qualité de **responsable de budget opérationnel de programme** délégué des BOP régionaux suivants :

- 113, Paysage, eau et biodiversité ;
- 135 Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat ;
- 181 Prévention des risques ;
- 203 Infrastructures et services de transports ;
- 217 Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables.

À l'effet de :

- Recevoir les crédits relevant des BOP précités.
- Répartir les crédits entre les unités opérationnelles chargées de l'exécution financière conformément au schéma d'organisation financière joint en annexe de l'arrêté n° 2020-71 du 18 mars 2020
- Procéder à des réallocations en cours d'exercice budgétaire entre les services et entre les actions ou sous-actions des BOP.

En qualité de **responsable d'unités opérationnelles**, à l'effet de signer les actes relatifs aux opérations de dépenses et de recettes imputées sur les budgets opérationnels de programme suivants :

- 113 Paysage, eau et biodiversité ;
- 135 Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat ;
- 159 Expertise information géographique et météorologie ;
- 174 Énergies, climat et après-mines
- 181 Prévention des risques ;
- 203 Infrastructures et services de transports ;
- 217 Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables ;

En l'absence de :

Prénom NOM	Service	Fonction
M. Eric TANAYS	DIR	directeur délégué
M. Yannick MATHIEU	DIR	directeur adjoint
M. Patrick VAUTERIN	DIR	directeur adjoint
Mme Ninon LÉGÉ	DIR	directrice adjointe

subdélégation de signature est donnée, pour l'ensemble des programmes pour l'exercice de la compétence de **responsable des budgets opérationnels de programmes** régionaux, à :

Prénom NOM	Service	Fonction
M. Mohammed SAIDI	SPARHR	chef du service

2.1 - En cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, sont autorisés à signer les actes relatifs à la compétence de responsable des budgets opérationnels de programmes régionaux, à l'effet de recevoir et répartir les crédits des programmes, et de responsable de la zone de gouvernance des effectifs, dans les mêmes conditions :

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
Mme Marie-Céline ARNAULT	PARHR	/	chef de service délégué
M. Sébastien REVELLO	PARHR	PPR	chef de pôle pilotage régionale
Mme Karine MASSON	PARHR	PPR	adjointe au chef de pôle
Mme Mortaria HAMDAD	PARHR	PPR	chargée de programmation et de gestion budgétaire
Mme Véronique PORTRAT	PARHR	PPR	assistante de gestion

Par programme, en tant que « pilote de BOP », pour l'exercice de la compétence de responsable des budgets opérationnels de programmes régionaux à l'effet répartir entre les UO les crédits du programme concerné :

2.2.1 - Pour ce qui concerne les crédits du programme 113 « paysage, eau et biodiversité » (PEB) ;

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Christophe DEBLANC	EHN	/	chef du service
Mme Marie-Hélène GRAVIER	EHN	/	chef de service délégué

2.2.2 - Pour ce qui concerne les crédits du programme 135 « urbanisme, territoire, amélioration de l'habitat » (UTAH) ;

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
Mme Sabine MATHONNET	HCVD	/	chef du service
M. Vincent TIBI	HCVD	PGPLC	adjoint au chef de service et chef de pôle
M. Jérôme BECCA VIN	HCVD	PPPBD	chef de pôle
Mme Lydie BOSC	HCVD	PPPSL	chef de pôle

2.2.3 - Pour ce qui concerne les crédits du programme 181 « prévention des risques » régional (PR) ;

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Romain CAMPILLO	PRICAE	/	chef de service

2.2.4 - Pour ce qui concerne les crédits du programme 181 « prévention des risques » bassin (PR) ;

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
Mme Hélène MICHAUX	BRMPR	/	chef de service par intérim
M. Olivier CONTE	BRMPR	/	chef de pôle plan Rhône par intérim

2.2.5 - Pour ce qui concerne les crédits du programme 181 « prévention des risques » régional et bassin (PR) ;

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Gilles PIROUX	PRNH	/	chef du service
Mme Nicole CARRIÉ	PRNH	/	chef de service délégué

2.2.6 - Pour ce qui concerne les crédits du programme 203 « infrastructures et services de transport » (IST).

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Fabrice GRAVIER	MAP	/	chef du service
M. Christophe MERLIN	MAP	/	chef de service délégué
M. Olivier MURRU	MAP	POML	chef de pôle
M. Eric SEPTAUBRE	MAP	POO	chef de pôle
M. François GRANET	MAP	POO	adjoint au chef de pôle
M. Julien DURAND	MAP	POE	chef de pôle
M. Fabrice BRIET	MAP	POE	adjoint au chef de pôle

ARTICLE 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement de :

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Eric TANAYS	DIR	/	directeur délégué
M. Yannick MATHIEU	DIR	/	directeur adjoint
M. Patrick VAUTERIN	DIR	/	directeur adjoint
Mme Ninon LÉGÉ	DIR	/	directrice adjointe

subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer dans les conditions fixées dans l'arrêté préfectoral susvisé, tous les actes relatifs aux opérations de dépenses et de recettes imputées sur le budget opérationnel de programme n° 354 « Administration territoriale de l'État » action 5, à :

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Régis HONORÉ	SG	/	secrétaire général
M. Thierry LAHACHE	SG	/	secrétaire général délégué

En cas d'absence ou d'empêchement de :

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Régis HONORÉ	SG	/	secrétaire général
M. Thierry LAHACHE	SG	/	secrétaire général délégué

sont autorisés à signer les actes relatifs à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, des crédits alloués ou des dépenses autorisées, dans la limite de leurs attributions, à :

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Olivier VEYRET	DZC	/	chef de la délégation
M. Stéphane PAGNON	DZC	/	chef adjoint de la délégation
M. Fabrice GRAVIER	MAP	/	chef de service
M. Christophe MERLIN	MAP	/	chef de service délégué
M. Julien DURAND	MAP	POE	chef de pôle
M. Fabrice BRIET	MAP	POE	adjoint au chef de pôle
M. Olivier MURRU	MAP	POML	chef de pôle
M. Eric SEPTAUBRE	MAP	POO	chef de pôle
M. François GRANET	MAP	POO	adjoint au chef de pôle
Mme Carole EVELLIN-MONTAGNE	MAP	PSA	chef de pôle
M. Christophe BALLEST-BAZ	MAP	PSA	chef de pôle délégué
Mme Karine BERGER	CIDDAE	/	chef du service
M. David PIGOT	CIDDAE	/	chef de service délégué
M. Christophe LIBERT	CIDDAE	/	adjoint de la chef de service
Mme Sabine MATHONNET	HCVD	/	chef du service
M. Vincent TIBI	HCVD	/	adjoint au chef de service
M. Jérôme BECCAVIN	HCVD	PPPBD	chef de pôle
Mme Lydie BOSC	HCVD	PPPSL	chef de pôle
M. Romain CAMPILLO	PRICAE	/	chef de service
M. Jean-François BOSSUAT	BARPI	/	chef du bureau d'analyse des risques et pollutions industriels
M. Vincent PERCHE	BARPI	/	adjoint au chef du bureau
M. Gilles PIROUX	PRNH	/	chef du service

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
Mme Nicole CARRIÉ	PRNH	/	chef de service délégué
Mme Mériem LABBAS	PRNH	POH	adjointe au chef de service et chef de pôle
M. Christophe DEBLANC	EHN	/	chef de service
Mme Marie-Hélène GRAVIER	EHN	/	chef de service délégué
M. Dominique BARTHELEMY	EHN	PPE	adjoint au chef de service, chef de pôle
Mme Hélène MICHAUX	BRMPR	/	chef de service par intérim bassin Rhône-Méditerranée et plan Rhône
M. Olivier CONTE	BRMPR	/	chef du pôle plan Rhône par intérim
Mme Cendrine PIERRE	RCTV	/	chef du service
Mme Emmanuelle ISSARTEL	RCTV	/	chef de service délégué
M. Olivier RICHARD	UD A	/	chef de l'unité
M. Lionel LABELLE	UD CAP	/	chef de l'unité interdépartementale
M. Gilles GEFFRAYE	UiD DA	/	chef de l'unité
M. Mathias PIEYRE	UD I	/	chef de l'unité
M. Pascal SIMONIN	UiD LHL	/	chef de l'unité
M. Jean-Yves DUREL	UD R	/	chef de l'unité
Mme Anne-Laure JORSIN-CHAZEAU	UiD DS	/	chef de l'unité
Mme Cécile DAUJAN	MJ	/	chef de la mission juridique
M. Guillaume GARDETTE	MJ	/	adjoint au chef de la mission juridique
Mme Géraldine DEROZIER	COM	/	chef de la mission communication

ARTICLE 4 :

En cas d'absence ou d'empêchement de :

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Eric TANAYS	DIR	/	directeur délégué
M. Yannick MATHIEU	DIR	/	directeur adjoint
M. Patrick VAUTERIN	DIR	/	directeur adjoint
Mme Ninon LÉGÉ	DIR	/	directrice adjointe

subdélégation de signature est donnée à :

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Régis HONORÉ	SG	/	secrétaire général
M. Thierry LAHACHE	SG	/	secrétaire général délégué

pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'État imputées sur les budgets opérationnels suivants :

- programme n° 354 « Administration territoriale de l'Etat » action 5,
- compte d'affectation spéciale (CAS) 723 « Opérations immobilières déconcentrées »

ARTICLE 5 :

En cas d'absence ou d'empêchement de :

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Eric TANAYS	DIR	/	directeur délégué

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Yannick MATHIEU	DIR	/	directeur adjoint
M. Patrick VAUTERIN	DIR	/	directeur adjoint
Mme Ninon LÉGÉ	DIR	/	directrice adjointe

subdélégation de signature est donnée, à l'effet de signer les pièces justificatives à la rémunération des agents et l'état liquidatif mensuel des mouvements de paye à :

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Mohammed SAIDI	PARHR	/	chef de service
Mme Marie-Céline ARNAULT	PARHR	/	chef de service délégué

En cas d'absence ou d'empêchement de :

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Mohammed SAIDI	PARHR	/	chef de service
Mme Marie-Céline ARNAULT	PARHR	/	chef de service délégué

subdélégation de signature est donnée à :

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
Mme Margot BARNOLA	PARHR	PGAPR	chef de pôle
M. Vincent TRONCY	PARHR	PGAPR	chef de pôle délégué
Mme Michèle GABILLAT	PARHR	PGAPR	responsable unité de gestion administrative et paye 2
Mme Carole RIVIÈRE VANROKEGHEM	PARHR	PGAPR	responsable unité de gestion administrative et paye 1
Mme Laetitia BERNARD	PARHR	PGAPR	chargée de mission transversale
Mme Valérie BURTIN	PARHR	PGAPR	chargée de mission transversale
M. Sébastien MOLINIER	PARHR	PGAPR	chargé de mission transversale

ARTICLE 6 : Gestion de frais de déplacement

• 6.1 Utilisation de l'application de gestion de frais de déplacement

Pour l'utilisation de l'application de gestion de frais de déplacement, subdélégation est donnée aux agents ci-après pour valider les ordres de mission, les engagements de crédits et les pièces de mandatement correspondantes, pour les personnels de leur service ou unité, ou les personnels dont leur service bénéficie des prestations en application de l'arrêté portant organisation de la DREAL susvisé :

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction	BOP
M. Eric TANAYS	DIR	/	directeur délégué	
M. Yannick MATHIEU	DIR	/	directeur adjoint	
M. Patrick VAUTERIN	DIR	/	directeur adjoint	
Mme Ninon LÉGÉ	DIR	/	directrice adjointe	
M. Régis HONORÉ	SG	/	secrétaire général	
M. Thierry LAHACHE	SG	/	secrétaire général délégué	
Mme Catherine PAILLÉ	SG	PBF	chef de pôle	
Mme Cécile LABONNE	SG	MP	chef de mission	
Mme Jocelyne OSETE	SG	PRH-F-GPEEC	chef de pôle	

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction	BOP
Mme Yasmine RAUGEL	SG	PRH-F-GPEEC	chargée de mission RH rattachée au SG	
Mme Agnès BAILLEUL	SG	PRH-F-GPEEC	chef d'unité carrière et suivi des effectifs - adjointe au chef de pôle	
M. Jean-François SALMON	SG	PLI	chef de pôle	
Mme Audrey JAILLON	SG	PLI	adjointe au chef de pôle	
M. FARGEIX Médéric	SG	PTI	chef de pôle	
Mme Anaïs ALBERTI	SG	PTI	chef de pôle délégué	
M. Stéphane KALUZNY	SG	PTI	chef d'unité équipement des technologies de l'information et de communication	
M. Guy VILLENEUVE	SG	PTI	chef d'unité délégué équipement des technologies de l'information et de communication	
M. Stéphane BOISMENU	SG	PTI	chef d'unité réseaux serveurs	
M. Thierry MATHAT	SG	PTI	chef d'unité délégué réseaux serveurs	
M. Olivier VEYRET	DZC	/	chef de la délégation	
M. Stéphane PAGNON	DZC	/	adjoint au chef de la délégation	
M. Hervé DUMURGIER	DZC	/	chef d'unité défense et sécurité civiles	
M. Fabrice GRAVIER	MAP	/	chef de service	
M. Christophe MERLIN	MAP	/	chef de service délégué	
M. Julien DURAND	MAP	POE	chef de pôle	
M. Fabrice BRIET	MAP	POE	adjoint au chef de pôle	
M. Olivier MURRU	MAP	POML	chef de pôle	
M. Cyrille BERNAGAUD	MAP	PAFF	chef de pôle	
Mme Aurélie BRUGIÈRE	MAP	PAFF	adjoint au chef de pôle	
M. Eric SEPTAUBRE	MAP	POO	chef de pôle	
M. François GRANET	MAP	POO	adjoint au chef de pôle	
M. David DELORME	MAP	POO	responsable d'opérations routières, coordonnateur des chargés d'affaires routières	
M. Sébastien CEREZO	MAP	POO	responsable d'opérations routières et référent « infrastructures »	
Mme Carole EVELLIN MONTAGNE	MAP	PSA	chef de pôle stratégie animation	
M. Christophe BALLEET-BAZ,	MAP	PSA	chef de pôle délégué	
M. Mohammed SAIDI	PARHR	/	chef de service	
Mme Marie- Cécile ARNAULT	PARHR	/	chef de service délégué	
Mme Karine BERGER	CIDDAE	/	chef du service	
M. David PIGOT	CIDDAE	/	chef de service délégué	
M. Christophe LIBERT	CIDDAE	/	adjoint du chef de service – chargé du pilotage du système d'information	
Mme Magali DI SALVO	CIDDAE	PSIG	chef de pôle	
M. Julien LARDEMER	CIDDAE	PSIG	chef de pôle adjoint	

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction	BOP
M. François-Xavier ROBIN	CIDDAE	PCOS	chef de pôle	
Mme Armelle LANG	CIDDAE		Adjoint documentation archives au chef de pôle connaissance et observations statistiques	
Mme Mireille FAUCON	CIDDAE	PAE	chef de pôle	
Mme Isabelle TREVE-THOMAS	CIDDAE	PAE	chef de pôle délégué autorité environnementale	
M. Denis FRANCON	CIDDAE	PSeDD	chef de pôle	
Mme Odile JEANNIN	CIDDAE	PSeDD	chef de pôle délégué	
Mme Hélène MICHAUX	BRMPR	/	chef de service par intérim	
M. Olivier CONTE	BRMPR	/	chef de pôle plan Rhône par intérim	
M. Alain BERTHELOT	PISLC	/	chef de pôle	
Mme Sabine MATHONNET	HCVD	/	chef du service	
M. Vincent TIBI	HCVD	/	adjoint au chef de service	
M. Jérôme BECCA VIN	HCVD	PPP BVD	chef de pôle	
Mme Lydie BOSC	HCVD	PPPSL	chef de pôle	
M. Romain CAMPILLO	PRICAE	/	chef de service	
M. Jean-Jacques FORQUIN	PRICAE	PCAE	chef de pôle	
Mme Évelyne BERNARD	PRICAE	PCAE	chef de pôle délégué	
M. Gérard CARTAILLAC	PRICAE	PRC	chef de pôle	
M. Yves EPRINCHARD	PRICAE	PRC	chef de pôle délégué	
Mme Ghislaine GUIMONT	PRICAE	PCAP	chef de service adjoint – chef du pôle	
Mme Carole CHRISTOPHE	PRICAE	P4S	chef de pôle	
Mme Pauline ARAMA	PRICAE	P4S	chef de pôle délégué	
M. Pierre FAY	PRICAE	PCAP	chef de pôle délégué	
M. Thomas DEVILLERS	PRICAE	RA	chef de pôle	
M. Arnaud LAVERIE	PRICAE	PRA	chef de pôle délégué	
M. Gilles PIROUX	PRNH	/	chef de service	
Mme Nicole CARRIÉ	PRNH	/	chef de service délégué	
M. Jean-Luc BARRIER	PRNH	POH	chef délégué du pôle	
M. Olivier BONNER	PRNH	POH	chef de pôle adjoint	
Mme Mériem LABBAS	PRNH	/	adjointe au chef de service et chef du pôle Ouvrages Hydrauliques	
M. Frédéric COURTES	PRNH	PHPCRaS	chef de pôle	
M. Pierre-Marie BECHON	PRNH	PHPCRaS	adjoint au chef de pôle	
M. Pierre-Yves VALANTIN	PRNH	PHPCGD	chef de pôle	
Mme Claire BOULET DESBAREAU	PRNH	PHPCGD	adjointe au chef de pôle	
M. Pascal HERRERA	PRNH	PHPCGD	chef d'unité	
M. Yann LABORDA	PRNH	PHPCGD	chef d'unité prévision	
Mme Alain GAUTHERON	PRNH	PHPCAN	chef de pôle	

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction	BOP
Mme Sylvie CABOCHE	PRNH	/	assistante du service	
Mme Sylvia BILLOTTET	PRNH	/	assistante du service	
Mme Patricia SALIBA	PRNH	/	assistante du pôle Ouvrages Hydrauliques	
Mme Julie CHEVRIER	PRNH	PHPCA	chef du pôle	
Mme Marion SIMON	PRNH	PHPCA	chef d'unité	
M. Jérémie DUMAS	PRNH	PHPCA	chef d'unité	
M. David ROUDIER	PRNH	PHPCA	adjoint au chef d'unité	
Mme Valérie BONY-CISTERNES	PRNH	OH	assistante des pôles ouvrages Hydrauliques et HPC Allier	
M. Samuel GOYARD	PRNH	PHPCA	chargé de mission	
M. Christophe DEBLANC	EHN	/	chef du service	BOP 113
Mme Marie-Hélène GRAVIER	EHN	/	chef de service délégué	BOP 113
M. Dominique BARTHELEMY	EHN	PPE	adjoint au chef de service – chef de pôle	BOP 113
M. Jérôme CROSNIER	EHN	PPE	chef de pôle	BOP 113
Mme Brigitte GENIN	EHN	PPE	chef de l'unité laboratoire, chef de projet hydrobiologie et DCE	BOP 113
Mme Isabelle CHARLEMAGNE	EHN	PPEH	adjointe au chef de pôle	BOP 113
M. Olivier RICHARD	EHN	PPN	chef de pôle	BOP 113
M. Julien MESTRALLET	EHN	PPME	chef de pôle	BOP 113
Mme Carine PAGLIARI-THIBERT	EHN	PPME	adjointe au chef de pôle	BOP 113
Mme Marie-Paule MONDIERE	EHN	/	chef d'unité gestion	BOP 113

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Mohammed SAIDI	CPPC	/	chef du service par intérim
Mme Marie-Céline ARNAULT	CCPC	/	chef de service par intérim
Mme Aline DUGOUAT	CPPC	/	adjointe au chef de service
Mme Cendrine PIERRE	RCTV	/	chef de service
Mme Emmanuelle ISSARTEL	RCTV	/	chef de service délégué
M. Frédéric EVESQUE	RCTV	PCSE	chef de pôle
Mme Myriam LAURENT-BROUTY	RCTV	PCSE	chef du pôle
Mme Murielle LETOFFET	RCTV	PCRSO	chef du pôle
M. Olivier RICHARD	UD A	/	chef de l'unité

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Nicolas DENNI	UD A	/	adjoint au chef de l'unité
Mme Edith GALIUSSI	UD A	/	assistante au chef de l'unité
M. Gilles GEFFRAYE	UiD DA	/	chef de l'unité
M. Boris VALLAT	UiD DA	/	adjoint au chef de l'unité
Mme Laurence DEYGAS	UiD DA	/	assistante du chef d'unité
M. Mathias PIEYRE	UD I	/	chef de l'unité
M. Bruno GABET	UD I	/	adjointe au chef de l'unité
Mme Claire -Marie N'GUESSAN	UD I	/	adjointe au chef de l'unité
M. Pascal SIMONIN	UiD LHL	/	chef de l'unité
M. Guillaume PERRIN	UiD LHL	/	chef de l'UiD délégué dans la Haute-Loire
Mme Corinne DESIDERIO	UiD LHL	PEAR	chef de pôle
M. Jean-Yves DUREL	UD R	/	chef de l'unité
Mme Magalie ESCOFFIER	UD R	/	adjoint au chef d'unité
M. Christophe POLGE	UD R	/	adjoint au chef de l'unité
Mme Christelle MARNET	UD R	/	adjointe au chef de l'unité
M. Yves DUCROS	UD R	/	chef de la cellule véhicules
Mme Marie-José SEVEYRAC	UD R	/	assistante du chef de l'unité
Mmes Valérie LANCESTRE	UD R	CV	assistante de chef de cellule
Mme Marie-Claude FERRER	UD R	CRT	assistante de chef de cellule
Mme Nadine CHARLEUX	UD R	CTESSP	assistante de chef de cellule
Mme Marie-France ELMACIN	UD R	/	assistante de chefs de cellule
Mme Anne-Laure JORSIN-CHAZEAU	UiD DS	/	chef de l'unité
M. Christian GUILLET	UiD DS	/	adjoint au chef de l'unité
Mme Isabelle NOUCHY	UiD DS	/	assistante de l'adjoint d'unité
M. Lionel LABELLE	UiD CAP	/	chef de l'unité interdépartementale
M. Fabrice CHAZOT	UiD CAP	/	chef de l'unité interdépartementale délégué pour le Cantal
Mme Céline DAUJAN	MJ	/	chef de la mission
M. Guillaume GARDETTE	MJ	/	adjoint au chef de la mission
Mme Géraldine DEROZIER	COM	/	chef de la mission
M. Jean-François BOSSUAT	BARPI	/	chef du bureau

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Christian VEIDIG	BARPI	/	adjoint au chef de bureau
M. Vincent PERCHE	BARPI	/	adjoint au chef de bureau
M. Marc HOONAKKER	BETCGB		chef du BETCGB
Mme Caroline COUTOUT	ASN	/	chef de la division de Lyon
M. Eric ZELNIO	ASN	/	chef de pôle LUDD
M. Richard ESCOFFIER	ASN	/	chef de pôle REP
M. Laurent ALBERT	ASN	/	chef de pôle Npx
M. Fabrice DUFOUR	ASN	/	chef de pôle délégué
M. Régis BECQ	ASN	/	chef de pôle délégué
Mme Monique NOVAT	MIGT	/	coordonnatrice de la MIGT 6
Mme Mireille GRAVIER-BARDET	MIGT	/	secrétaire générale

• **6.2 : Validation du transfert des états de frais de déplacement**

Pour valider le transfert des états de frais de déplacement vers l'application comptable Chorus, délégation est donnée à :

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction	BOP
Mme Catherine PAILLÉ	SG	PBF	chef du pôle	
M. Stéphane VINCENT	SG	PBF	gestionnaire unité comptable	
Mme Marie-Christine CHAROUD	PRICAE	PCF	responsable de la cellule financière	BOP 181
Mme Marie-Paule MONDIERE	EHN	/	chef d'unité gestion	BOP 113

ARTICLE 7 :

Des habilitations sont accordées aux agents, dans le cadre de leurs attributions et compétences, à compter du 19 mai 2020, pour l'utilisation du progiciel CHORUS, des logiciels Chorus formulaires et Argos interfacés avec CHORUS et l'utilisation des cartes achat. Une décision spécifique d'habilitation de la directrice liste les habilitations valant validation dans ces logiciels ou outils financiers. Ce document nominatif interne, régulièrement mis à jour, ne fait pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la région Auvergne Rhône-Alpes.

ARTICLE 8 :

En cas d'absence ou d'empêchement de :

Prénom NOM	Service	Fonction
M. Eric TANAYS	DIR	directeur délégué
M. Yannick MATHIEU	DIR	directeur adjoint
M. Patrick VAUTERIN	DIR	directeur adjoint
Mme Ninon LÉGÉ	DIR	directrice adjointe

subdélégation de signature est donnée aux agents ci-dessous, à l'effet de procéder à l'ordonnancement secondaire relatif à l'attribution et au paiement des subventions dans le périmètre de leurs domaines d'activités respectifs.

- **8.1 : Pour les montants inférieurs à 150 000 €**

Pour les arrêtés et les conventions attributifs, cette subdélégation est limitée aux subventions pour lesquelles le montant de la participation de l'État est inférieur à 150 000 € pour les subventions d'investissement et pour les subventions de fonctionnement et tous les autres actes hors marché publics.

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Olivier VEYRET	DZC	/	chef de la délégation
M. Stéphane PAGNON	DZC	/	adjoint au chef de la délégation
M. Fabrice GRAVIER	MAP	/	chef du service
M. Christophe MERLIN	MAP	/	chef de service délégué
M. Julien DURAND	MAP	POE	chef de pôle
M. Fabrice BRIET	MAP	POE	adjoint au chef de pôle
M. Olivier MURRU	MAP	POM	chef de pôle
M. Eric SEPTAUBRE	MAP	POO	chef de pôle
M. François GRANET	MAP	POO	adjoint au chef de pôle
Mme Carole EVELLIN-MONTAGNE	MAP	PSA	chef de pôle
M. Christophe BALLEET-BAZ	MAP	PSA	chef de pôle délégué
Mme Karine BERGER	CIDDAE	/	chef du service
M. David PIGOT	CIDDAE	/	chef de service délégué
M. Christophe LIBERT	CIDDAE	/	adjoint de la chef de service
Mme Sabine MATHONNET	HCVD	/	chef du service
M. Vincent TIBI	HCVD	/	adjoint au chef de service
M. Jérôme BECCA VIN	HCVD	PPP BVD	chef de pôle
Mme Lydie BOSC	HCVD	PPPSL	chef de pôle
M. Romain CAMPILLO	PRICAE	/	chef de service
M. Gilles PIROUX	PRNH	/	chef de service
Mme Nicole CARRIÉ	PRNH	/	chef de service délégué
Mme Mériem LABBAS	PRNH	/	chef de service adjointe
M. Christophe DEBLANC	EHN	/	chef de service
Mme Marie-Hélène GRAVIER	EHN	/	chef de service délégué
M. Dominique BARTHELEMY	EHN	/	adjoint au chef de service

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
Mme Hélène MICHAUX	BRMPR	/	chef de service par intérim
M. Olivier CONTE	BRMPR	/	chef de pôle plan Rhône par intérim
M. Régis HONORÉ	SG	/	secrétaire général
M. Thierry LAHACHE	SG	/	secrétaire général délégué
Mme Cendrine PIERRE	RCTV	/	chef de service
Mme Emmanuelle ISSARTEL	RCTV	/	chef de service délégué
M. Olivier RICHARD	UD A	/	chef de l'unité
M. Lionel LABELLE	UD CAP	/	chef de l'unité interdépartementale
M. Gilles GEFFRAYE	UiD DA	/	chef de l'unité
M. Mathias PIEYRE	UiD I	/	chef de l'unité
M. Pascal SIMONIN	UiD LHL	/	chef de l'unité de la Haute-Loire ;
M. Jean-Yves DUREL	UD R	/	chef de l'unité
Mme Anne-Laure JORSIN-CHAZEAU	UiD DS	/	cheffe de l'unité
Mme Cécile DAUJAN	MJ	/	chef de la mission
Mme Géraldine DEROZIER	COM	/	chef de la mission

- **8.2 : Pour les montants inférieurs à 50 000 €**

Pour les arrêtés et les conventions attributifs, cette subdélégation est limitée aux subventions pour lesquelles le montant de la participation de l'État est inférieur à 50 000 € :

Prénom NOM	Service	Pôle	Fonction
M. Julien MESTRALLET	EHN	PPME	chef de pôle
M. Olivier RICHARD	EHN	PPN	chef de pôle
M. Jérôme CROSNIER	EHN	PPN	chef de pôle délégué
Mme Brigitte GENIN	EHN	PPE	chef de l'unité laboratoire, chef de projet hydrobiologie et DCE
Mme Carole CHRISTOPHE	PRICAE	P4S	chef de pôle
Mme Pauline ARAMA	PRICAE	P4S	chef de pôle délégué
M. Gérard CARTAILLAC	PRICAE	PRC	chef de pôle
M. Yves EPRINCHARD	PRICAE	PRC	chef de pôle délégué
M. Jean-Jacques FORQUIN	PRICAE	PCAE	chef de pôle
Mme Évelyne BERNARD	PRICAE	PCAE	chef de pôle délégué
M. Denis FRANCON	CIDDAE	PSeDD	chef de pôle

ARTICLE 9 :

Sont exclus de la présente subdélégation :

- les ordres de réquisition du comptable public ;
- en cas de demande de passer outre le refus de visa du contrôleur budgétaire, la lettre de saisine du ministre concerné ;
- en cas d'avis préalable défavorable, la décision de l'ordonnateur informant le contrôleur budgétaire des modifs de ne pas se conformer à l'avis donné ;
- les décisions financières relevant du titre 6 d'un montant égal ou supérieur à 150 000 €, concernant les associations, les entreprises, ou les personnes physiques.

ARTICLE 10 :

L'arrêté antérieur n° DREAL-SG-2020-03-19-41 du 19 mars 2020 de Monsieur Eric TANAYS portant délégation de signature aux agents de la DREAL pour les compétences en matière de responsable de budgets opérationnels de programme et de responsable d'unité opérationnelle pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes imputées sur le budget de l'État, est abrogé.

ARTICLE 11 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 12 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional de la DREAL en charge des affaires générales sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 19 mai 2020
pour le Préfet, et par délégation,
le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Signé

Jean-Philippe DENEUVY

Direction régionale des finances publiques
Auvergne-Rhône-Alpes et département du Rhône

Pôle Gestion publique

Décision de délégations spéciales de signature pour le pôle gestion publique

DRFiP69_PGP_DELEGATIONSPECIALE_2020_05_19_53

L'Administrateur général des finances publiques, Directeur régional des finances publiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes et département du Rhône,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction générale des Finances Publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des Administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances Publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2015 portant création de la Direction régionale des Finances Publiques Auvergne-Rhône-Alpes et Département du Rhône;

Vu le décret du 1^{er} avril 2019 portant nomination de M. Laurent de JEKHOWSKY, administrateur général des finances publiques, en qualité de directeur régional des finances publiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes et département du Rhône.

Décide :

Article 1 : Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur division ou de leur service, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à:

1. POUR LA MISSION REGIONALE DE CONSEIL AUX DECIDEURS PUBLICS :

M. Jean-Laurent LIBES, Administrateur des finances publiques, responsable de la mission.
Pour tout ce qui est nécessaire à la gestion de sa mission.

MISSION REGIONALE CONSEIL AUX DECIDEURS PUBLICS (MRCDP)

Mme Myriam SAOUDI, Inspectrice

M. Emmanuel ESTENNE, Inspecteur

M. Thierry MARIOTTE, Inspecteur

Signer toute correspondance ou tout document relatif à l'instruction des dossiers du Service **MRCDP**, en l'absence du responsable de la mission.

2. POUR LA DIVISION DE LA VALORISATION ET DE L'ACTION ÉCONOMIQUE :

M. Bernard DOMEYNE, Administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la Division.

Pour tout ce qui est nécessaire à la gestion de sa Division et est autorisé à agir en justice dans le cadre de sa Division.

Mme Ethel ROSENTHAL, Inspectrice divisionnaire, Adjointe au responsable de la Division de la Valorisation et de l'Action Économique.

Signer toute correspondance ou tout document relatif au fonctionnement courant de la division de la Valorisation et de l'Action Économique, en l'absence de son responsable.

M. Jean-François BERTHE, Inspecteur Divisionnaire.

Signer toute correspondance ou tout document relatif à ses fonctions à la DVAE.

VALORISATION DES DONNÉES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Mme Ethel ROSENTHAL, Inspectrice divisionnaire

Signer toute correspondance ou tout document relatif à la valorisation des données économiques et financières.

Mme Saïda LE-GRAND, Inspectrice,

Mme Sabina SERTOVIC, Inspectrice,

Mme Christine SULKOWSKI, Inspectrice,

Signer toute correspondance ou tout document relatif à la valorisation des données économiques et financières.

Signer toute correspondance ou tout document relatif à l'instruction des rescrits fiscaux : JEI et ZFU.

DÉTECTION ET TRAITEMENT DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

Mme Sabina SERTOVIC, Inspectrice,

Mme Saïda LE-GRAND, Inspectrice

Mme Christine SULKOWSKI, Inspectrice

Signer toute correspondance ou tout document relatif à l'instruction des dossiers de détection et de traitement des difficultés des entreprises.

POLITIQUES PUBLIQUES

M. Michel CARTON, Inspecteur

Mme Jane TORTEL DECHERF, Inspectrice

Mme Aurélie HAZIZA, Inspectrice

Signer toute correspondance ou tout document relatif à l'instruction des dossiers de politiques publiques.

3. POUR LA DIVISION COLLECTIVITÉS LOCALES :

M. Damien COURSET, Administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la Division
Signer toute correspondance ou tout document relatif au fonctionnement courant et à l'activité de la division collectivités locales.

M. Christian DUPLAIN, Inspecteur divisionnaire, adjoint au responsable de la division collectivités locales
Signer toute correspondance ou tout document relatif au fonctionnement courant et à l'activité de la division collectivités locales en l'absence de son responsable.

QUALITÉ COMPTABLE DES COMPTES LOCAUX

M. Lilian BLACHE, Inspecteur divisionnaire, chef du service qualité comptable

M. Pascal MORIN, Inspecteur,

Signer toute correspondance courante ou tout document relatif à ses fonctions et notamment les comptes de gestion à destination de la chambre régionale des comptes.

FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Mme Mélanie MARTINET, Inspectrice

Mme Marie-Françoise HOLVECK, Inspectrice

Signer toute correspondance courante ou tout document relatif à leurs fonctions.

SOUTIEN DU RESEAU DES COMPTABLES

M. Christian DUPLAIN, Inspecteur divisionnaire, responsable du secteur
signer toute correspondance ou document relatif à ses fonctions.

4. POUR LA DIVISION DÉPENSE

Mme Janik LE PRINCE, Administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la division
Dépenses de l'État

Mme Marie-Pierre JAILLET, Inspectrice divisionnaire, adjointe à la responsable de la division Dépenses de l'État

Signer toute correspondance ou tous documents relatifs aux affaires de sa Division à l'exception des opérations de l'autorité régionale de certification en Rhône-Alpes, en l'absence de son responsable.

AUTORITÉ DE CERTIFICATION

M. Sébastien FESQUET, Inspecteur, responsable du service Autorité de certification

Signer toute correspondance ou tout document relatif à ses fonctions à l'exception des autorisations d'appels de fonds européens.

Mme Frédérique PEREZ, Contrôleuse principale

Mme Coralie BASSIER, Contrôleuse principale,

M. Laurent PIQUET, Contrôleur principal

Signer toute correspondance ou tout document relatifs à ses fonctions à l'exception des autorisations d'appels de fonds européens en l'absence du responsable de service.

SERVICE LIAISON RÉMUNÉRATIONS

Mme Marie-Anne MOREEL, Inspectrice principale, Responsable du Service liaison rémunérations

Signer toute correspondance courante ou tout document relatif à l'activité et au fonctionnement de son service.

Mme Christine COMBECAVE, Inspectrice, adjointe du responsable du Service liaison rémunérations

Mme Chantal ABOU, Inspectrice, adjointe du responsable du Service liaison rémunérations

Signer toute correspondance courante ou tout document relatif à l'activité et au fonctionnement du service liaison rémunérations.

M. Jean-Christophe BRIAT, Contrôleur principal

Mme Jacqueline HAETTIGER, Contrôleuse principale

Signer toute correspondance courante ou tout document relatif à l'activité et au fonctionnement du service liaison rémunérations.

SERVICE DEPENSE ET FACTURIER BLOC 2 RECTORAT SGAMI

Mme Marie-Pierre JAILLET, Inspectrice divisionnaire, responsable du service Dépense et facturier bloc 2 Rectorat SGAMI.

Signer tous documents juridiques ou comptables et correspondances relatifs à l'activité et au fonctionnement de son service, gérer les horaires variables dans SIRHIUS

Mme Pascale HAON, Inspectrice, adjointe à la responsable du Service Dépense

Signer tous documents juridiques ou comptables et correspondances relatifs à l'activité et au fonctionnement du service Dépense et facturier bloc 2 Rectorat SGAMI, gérer les horaires variables dans SIRHIUS.

Mme Chantal GUILLEMAIN, Contrôleuse principale, responsable de pôle

Mme Sylvie FALCOZ, Contrôleuse, responsable suppléante de pôle,

Signer les bordereaux d'envoi, accusés de réception, lettres-types et notes courantes à l'exception des notes de rejet en matière de DAO et de DSO en l'absence du chef de service ou de l'adjoint.

Signer tous les documents relatifs aux opérations comptables du service (FIEC, états de solde, arrêtés) ou aux opérations de trésorerie du service (virements et ordres de paiement) en l'absence de la responsable de service ou de l'adjointe.

Accuser réception des cessions/oppositions notifiées par les tiers opposants (banques, comptables, ou autres) ou signifiées par les huissiers de justice en l'absence de la responsable de service ou de l'adjointe.

Mme Christiane MARTINEZ, Contrôleuse, référente de pôle

Mme Evelyne ROCHY, Contrôleuse, référente de pôle

M. Sébastien MILLERET, Contrôleur, référent de pôle

Mme Laurence PINABIAU, Contrôleuse, référente de pôle

Signer les bordereaux d'envoi, accusés de réception, lettres-types et notes courantes à l'exception des notes de rejet en matière de DAO et de DSO en l'absence de la responsable de service ou de l'adjointe.

Signer tous les documents relatifs aux opérations comptables du service (FIEC, états de solde, arrêtés) ou aux opérations de trésorerie du service (virements, ordres de paiement) en l'absence de la responsable de service ou de l'adjointe.

SERVICE FACTURIER (SFACT) BLOCS 1 ET 3

M. Pierre GALIERE, Inspecteur divisionnaire, responsable du service facturier (SFACT) du bloc 1 et du bloc 3.

Signer tous documents juridiques ou comptables et correspondances relatifs à l'activité et au fonctionnement du service Facturier.

M Patrice IMBERT, Inspecteur, adjoint au responsable du service facturier (SFACT)

Signer tous documents juridiques ou comptables et correspondances relatifs à l'activité et au fonctionnement du service Facturier.

Mme Sophie NAYME, Inspectrice, adjointe au responsable du service facturier (SFACT)

Signer tous documents juridiques ou comptables et correspondances relatifs à l'activité et au fonctionnement du service Facturier.

Mme Frédérique GIRAUD, Contrôleuse, responsable de pôle, Service Facturier,

Mme Valérie VEYSSEYRE, Contrôleuse principale, responsable de pôle, Service Facturier, (SFACT)

Mme Nassima BOUHASSOUN, Contrôleuse principale, responsable de pôle, Service Facturier (SFACT)

Mme Nathalie GILLE, Contrôleuse, responsable de pôle Service Facturier (SFACT)

Mme Dominique VALENTE, Contrôleuse, responsable de pôle Service Facturier (SFACT)

Mme Patricia GENEVRIERE, Contrôleuse principale, responsable de pôle, service Facturier (SFACT)

Mme Sabine ROCHE, Contrôleuse principale, responsable de pôle, service Facturier (SFACT)

Mme Laurence VERNOUX, Contrôleuse, responsable de pôle, service Facturier (SFACT)

Signer les bordereaux d'envoi, accusés de réception, lettres-types et notes courantes à l'exception des notes de rejets en l'absence du responsable du service et de ses adjointes.

Mme Rosane GALDA, Contrôleuse principale, responsable suppléante au service Facturier (SFACT)

Mme Marie-France ROUGEBIEF, Contrôleuse, responsable suppléante au service Facturier (SFACT)

M. Philippe VICTOURON, Contrôleur, responsable suppléant au service Facturier (SFACT)

Mme Pascale DEVAIS, Contrôleuse, responsable suppléante au service Facturier (SFACT)

Mme Patricia CLERGEOT, Contrôleuse, responsable suppléante au service Facturier (SFACT)

Mme Sandrine ADIER, Contrôleuse, responsable suppléante au service Facturier (SFACT)

M. Rémy BAREILLE, Contrôleur, responsable suppléante, service Facturier (SFACT)

Mme Cécile DISSAIS, Agente, responsable suppléante, service Facturier (SFACT)

Mme Guilène MASSUT, Contrôleuse, responsable suppléante, service Facturier (SFACT)

Signer les bordereaux d'envoi, accusés de réception, lettres-types et notes courantes à l'exception des notes de rejets en l'absence du responsable, de ses adjointes et de son responsable de pôle.

5. POUR LA DIVISION OPERATIONS COMPTABLES DE L'ETAT ET CORRESPONDANTS

Mme Anouk DRAUSSIN, Inspectrice Principale, responsable de la Division,
Signer toute correspondance ou tout document relatif aux affaires de sa Division.

Mme Valérie DECOOPMAN, Inspectrice Divisionnaire, Adjointe de la responsable de la Division,
Signer toute correspondance ou tout document relatif aux affaires de sa Division.

COMPTABILITÉ DÉVELOPPÉE

Mme Sylvie GUETTET, Inspectrice, chef du service comptabilité Développée,
Signer toute correspondance ou tout document relatif à son service

Mme Murielle PERRICHON, contrôleur principal, adjointe au chef de service,
Signer toute correspondance ou tout document relatif au service Comptabilité Développée.

COMPTABILITÉ FINANCIÈRE

Mme Michèle GAY, Inspectrice, chef du service Comptabilité Financière
Signer toute correspondance ou tout document relatif à son service,

Mme Anne BENINCASA, contrôleur, adjointe au chef de service
Signer toute correspondance ou tout document relatif au service Comptabilité Financière.

Mme Evelyne JONCHIER, contrôleur,
Signer toute correspondance ou tout document relatif au service Comptabilité Financière.

M. Jean François PETIT contrôleur,
Signer toute correspondance ou tout document relatif au service Comptabilité Financière.

DÉPÔTS DE FONDS

Mme Monique PIGENET, Inspectrice, chef du service des Dépôts de Fonds,
Signer toute correspondance ou tout document relatif à son service,

Mme Alexandra GUTHON, contrôleur, adjointe au chef de service,
Signer toute correspondance ou tout document relatif au service Dépôts de fonds,

Mme Anita MAHIEU, contrôleur,
Signer toute correspondance ou tout document relatif au service Dépôts de fonds.

M. Frédéric DESHORS, contrôleur,
Signer toute correspondance ou tout document relatif au service Dépôts de fonds.

PRODUITS DIVERS

M. Nicolas FARGIER, Inspecteur, Chef du service Produits Divers,
Signer tout document relatif à la gestion de son service à l'exception des remises gracieuses et des non-valeurs supérieures à 5 000 €,

M. Arnaud SOUBIROU, Contrôleur principal,
En l'absence de **Nicolas FARGIER**, Signer tout document relatif à la gestion de son service à l'exception des remises gracieuses et des non-valeurs supérieures à 5 000 €,

Mme Martine JARROUX, contrôleur ,
Signer les bordereaux de remises de chèques

Mme Naura TAGUIA, Contrôleur,
Signer les bordereaux de remises de chèques et les virements à émettre

Mme Isabelle AUDINOT, Contrôleur,
Signer les bordereaux de remises de chèques et les virements à émettre

M. Eric RAVEL, Contrôleur,
Signer les bordereaux de remises de chèques

Mme Sandra GRACANIN, Agent,
Signer les bordereaux de remises de chèques

M. Arnaud SOUBIROU, Contrôleur principal
Signer toute demande de délais et les remises gracieuses et des non-valeurs inférieures à 3 000 €,

Mme Sophie PONCELET, Contrôleur,
Signer les demandes de délais jusqu'à 5 000 € et les remises gracieuses et non-valeurs inférieures à 3 000 €,

Mme Céline SCAPPE, Contrôleur,
Signer les demandes de délais jusqu'à 5 000 € et les remises gracieuses et non-valeurs inférieures à 3 000 €,

M. Erwan VESSAYRE, Agent,,
Signer les demandes de délais jusqu'à 5 000 € et les remises gracieuses et non-valeurs inférieures à 3 000 €,

Mme Solange REYNAUD, Contrôleur principal,

Signer les demandes de délais jusqu'à 5 000 € et les remises gracieuses et non-valeurs inférieures à 3 000 €,

M. Emmanuel COLAS, Contrôleur principal,

Signer les demandes de délais jusqu'à 5 000 € et les remises gracieuses et non-valeurs inférieures à 3 000 €,

M. Philippe PERRIER, Agent,

Signer les demandes de délais jusqu'à 5 000 € et les remises gracieuses et non-valeurs inférieures à 3 000 €,

Mme Stéphanie BONY, Agent,

Signer les demandes de délais jusqu'à 5 000 € et les remises gracieuses et non-valeurs inférieures à 3 000 €,

Mme Candy GRIMIAUX, Agent,

signer les demandes de délais jusqu'à 5 000 € et les remises gracieuses et non-valeurs inférieures à 3 000 €,

Mme Cécile ISSARTEL, contrôleur,

signer les demandes de délais jusqu'à 5 000 € et les remises gracieuses et non-valeurs inférieures à 3 000 €,

DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Mme Anouk DRAUSSIN, Inspectrice Principale, responsable de la Division,

Consignations Caisse des Dépôts et Consignations, signer toute correspondance ou tout document relatif à son service, valider les déconsignations jusqu'à 5 000 000 €, ainsi que toutes les fiches de rectification (FIR/ OD/Opérations Saturne).

Mme Valérie DECOOPMAN, Inspectrice Divisionnaire, Adjointe de la responsable de la Division,

Consignations Caisse des Dépôts et Consignations, signer toute correspondance ou tout document relatif à son service, valider les déconsignations jusqu'à 5 000 000 €, ainsi que toutes les fiches de rectification (FIR/ OD/Opérations Saturne).

Mme Carole HUMBERT, Inspectrice Divisionnaire, responsable du service Pôle de Gestion des Consignations Caisse des Dépôts et Consignations, signer toute correspondance ou tout document relatif à son service, valider les consignations et déconsignations jusqu'à 1 500 000 €, ainsi que toutes les fiches de rectification (FIR/ OD/Opérations Saturne).

Mme Nellie MOUNARD, Inspectrice, adjointe du service Pôle de Gestion des Consignations Caisse des Dépôts et Consignations, signer toute correspondance ou tout document relatif au service, valider les consignations et déconsignations jusqu'à 1 500 000 €, ainsi que toutes les fiches de rectification (FIR/ OD/Opérations Saturne).

Mme Sylvie COLNEY, Contrôleur Principal, responsable du secteur consignations judiciaires,

En recettes : signer les récépissés de consignations du service et tous les courriers s'y rattachant y compris les oppositions jusqu'à 100 000€, y compris les actes de procédure remis par huissier de justice ;

En dépenses: signer les ordres de paiement du service jusqu'à 100 000€ à l'exception de la catégorie 800 ;

Procéder aux opérations SATURNE et aux opérations de rectification (FIR/OD).

Mme Nathalie DUPLAIX, Contrôleur,

En recettes et en dépenses: signer jusqu'à 50 000€ les récépissés de consignment du secteur judiciaire, tous les courriers y compris les oppositions et courriers de rejet à l'exception des actes de procédure remis par huissier de justice ;

Procéder aux rejets SATURNE.

En cas d'absence de Mme COLNEY :

En recettes et en dépenses, signer les récépissés de consignations judiciaires et tous les courriers s'y rattachant y compris les oppositions jusqu'à 100 000€, à l'exception des actes de procédure remis par huissier de justice.

M. Fabrice TEREBA, Contrôleur,

En recettes et en dépenses: signer jusqu'à 50 000€ les récépissés de consignment du secteur judiciaire, tous les courriers y compris les oppositions et courriers de rejet à l'exception des actes de procédure remis par huissier de justice ;

Procéder aux rejets SATURNE.

En cas d'absence de Mme COLNEY :

En recettes et en dépenses, signer les récépissés de consignations judiciaires et tous les courriers s'y rattachant y compris les oppositions jusqu'à 100 000€, à l'exception des actes de procédure remis par huissier de justice.

M. Mohamed ASSOUMANI, Contrôleur,

En recettes : jusqu'à 5 000€, signer les récépissés de consignations des catégories 991-992-993-994, les demandes de renseignement ou de pièces complémentaires, les courriers de rejet à l'exception des courriers de réponse aux ATD et autres actes de poursuites et des actes de procédure remis par huissier de justice ;

En dépenses: valider les ordres de paiement dans la limite des seuils automatiques pour certaines catégories de consignation du secteur judiciaire.

Mme Marie-Thérèse BORUSO, Contrôleur,

En recettes : jusqu'à 5 000€, signer les récépissés de consignations des catégories 991-992-993-994, les demandes de renseignement ou de pièces complémentaires, les courriers de rejet à l'exception des courriers de réponse aux ATD et autres actes de poursuites et des actes de procédure remis par huissier de justice ;

En dépenses: valider les ordres de paiement dans la limite des seuils automatiques pour certaines catégories de consignation du secteur judiciaire.

Mme Annie-Laure GILLET, Contrôleur,

En recettes : signer jusqu'à 50 000€ les récépissés de consignation du secteur judiciaire, tous les courriers y compris les oppositions et courriers de rejet à l'exception des actes de procédure remis par huissier de justice, jusqu'à 100 000€ en cas d'absence de Mesdames COLNEY, TEREBA et DUPLAIX.

En dépenses: signer jusqu'à 50 000€ les ordres de paiement des consignations judiciaires.

M. Sébastien BOULANGER, Contrôleur,

En recettes : jusqu'à 5 000€, signer les récépissés de consignations judiciaires, les demandes de renseignement ou de pièces complémentaires, les courriers de rejet de consignation, les courriers de réponse aux ATD et autres oppositions, à l'exception des actes de procédure remis par huissier ;

En dépenses : valider les ordres de paiement dans la limite des seuils automatiques pour certaines catégories de consignations du secteur judiciaire.

Mme Elisabeth BRUEL, Contrôleur,

En recettes : jusqu'à 5 000€, signer les récépissés de consignations judiciaires, les demandes de renseignement ou de pièces complémentaires, les courriers de rejet de consignation, les courriers de réponse aux ATD et autres oppositions, à l'exception des actes de procédure remis par huissier ;

En dépenses : valider les ordres de paiement dans la limite des seuils automatiques pour certaines catégories de consignations du secteur judiciaire.

Mme Sergine RAMASSARA, Agent,

En recettes : jusqu'à 5 000€, signer les récépissés de consignations judiciaires, les demandes de renseignement ou de pièces complémentaires, les courriers de rejet de consignation, les courriers de réponse aux ATD et autres oppositions, à l'exception des actes de procédure remis par huissier ;

En dépenses : valider les ordres de paiement dans la limite des seuils automatiques pour certaines catégories de consignations du secteur judiciaire et administratif, à l'exception de la catégorie 800.

M. Melaine QUINTIN, Agent,

En recettes : jusqu'à 5 000€, signer les récépissés de consignations judiciaires, les demandes de renseignement ou de pièces complémentaires, les courriers de rejet de consignation, les courriers de réponse aux ATD et autres oppositions, à l'exception des actes de procédure remis par huissier ;

En dépenses : valider les ordres de paiement dans la limite des seuils automatiques pour certaines catégories de consignations du secteur judiciaire et administratif, à l'exception de la catégorie 800.

M. Anthony REYBOZ, Agent,

En recettes : jusqu'à 5 000€, signer les récépissés de consignations judiciaires, les demandes de renseignement ou de pièces complémentaires, les courriers de rejet de consignation, les courriers de réponse aux ATD et autres oppositions, à l'exception des actes de procédure remis par huissier ;

En dépenses : valider les ordres de paiement dans la limite des seuils automatiques pour certaines catégories de consignations du secteur judiciaire.

Mme Brigitte GANTOIS, Contrôleur principal,

En recettes : jusqu'à 5 000€, signer les récépissés de consignations judiciaires, les demandes de renseignement ou de pièces complémentaires, les courriers de rejet de consignation, les courriers de réponse aux ATD et autres oppositions, à l'exception des actes de procédure remis par huissier ;

En dépenses : valider les ordres de paiement dans la limite des seuils automatiques pour certaines catégories de consignations du secteur judiciaire et administratif, à l'exception de la catégorie 800.

Mme Marie-Pierre AVRIL, Contrôleur Principal, responsable du secteur consignations administratives,
En recettes : à l'exception de la catégorie 800 et des actes de procédure remis par huissier de justice, signer les récépissés de consignations administratives et tous les courriers s'y rattachant y compris les oppositions jusqu'à 100 000€;
En dépenses : à l'exception de la catégorie 800, signer les ordres de paiement du secteur administratif jusqu'à 100 000€ ;
Procéder aux opérations SATURNE.

M. Jean-Luc FROMENTIN, Contrôleur,
En recettes : à l'exception de la catégorie 800 et des actes de procédure remis par huissier de justice, signer les récépissés de consignations administratives et tous les courriers s'y rattachant y compris les oppositions jusqu'à 100 000€;
En dépense : à l'exception de la catégorie 800, signer les ordres de paiement du secteur administratif jusqu'à 100 000€.
Procéder aux rejets SATURNE.

M. Toufik LAKEHAL, Agent administratif Principal,
En recettes : signer les récépissés de consignations administratives, tous les courriers y compris les oppositions et les courriers de rejet jusqu'à 25 000€, à l'exception de la catégorie 800 et des actes de procédure remis par huissier de justice, jusqu'à 50 000€ en cas d'absence de Mme AVRIL et de M. FROMENTIN, jusqu'à 100 000€ en cas d'absence de Mmes AVRIL, MOUNARD, HUMBERT, ROMIER et de M. FROMENTIN;
En dépenses : signer les ordres de paiement des consignations administratives jusqu'à 25 000€ à l'exception de la catégorie 800 et jusqu'à 50 000€ en cas d'absence de Mmes AVRIL, ROMIER, COLNEY et de Monsieur FROMENTIN.

M. Frédéric BELLA, Contrôleur,
En recettes : signer les récépissés de consignations administratives, tous les courriers y compris les oppositions et les courriers de rejet jusqu'à 25 000€, à l'exception de la catégorie 800 et des actes de procédure remis par huissier de justice.
En dépenses : signer les ordres de paiement des consignations administratives jusqu'à 25 000€ à l'exception de la catégorie 800.

Mme Véronique ROMIER, Contrôleur Principal,
En recettes : signer les récépissés de consignations administratives, tous les courriers y compris les oppositions et les courriers de rejet jusqu'à 50 000€, à l'exception de la catégorie 800 et des actes de procédure remis par huissier de justice, et jusqu'à 100 000€ en cas d'absence de Mmes AVRIL, COLNEY, MOUNARD, HUMBERT et de M. FROMENTIN.
En dépenses : signer les ordres de paiement des consignations administratives jusqu'à 50 000€ à l'exception de la catégorie 800 et 100 000€ en cas d'absence de Mmes AVRIL, COLNEY, MOUNARD, HUMBERT et de M. FROMENTIN.
Procéder aux rejets SATURNE.

Mme Monique TELENCZAK, Contrôleur,
En recettes : signer les récépissés de consignations administratives, tous les courriers y compris les oppositions et les courriers de rejet jusqu'à 25 000€, à l'exception de la catégorie 800 et des actes de procédure remis par huissier de justice.
En dépenses : signer les ordres de paiement des consignations administratives jusqu'à 25 000€ à l'exception de la catégorie 800.

Mme Amélie BORONA, Contrôleur,
En recettes : à l'exception de la catégorie 800, signer les récépissés de consignations judiciaires jusqu'à 5 000€, les demandes de renseignement ou de pièces complémentaires, les courriers de rejet de consignment, les courriers de réponse aux ATD et autres oppositions, à l'exception des actes de procédure remis par huissier ;
En dépenses : valider les ordres de paiement dans la limite des seuils automatiques pour certaines catégories de consignations du secteur judiciaire et administratif, à l'exception de la catégorie 800.

Mme Lydia ETIENNE, Agent,
En recettes : à l'exception de la catégorie 800, signer les récépissés de consignations administratives jusqu'à 5 000€, les demandes de renseignement ou de pièces complémentaires, les courriers de rejet, les courriers de réponse aux ATD et autres actes d'opposition, à l'exception des actes de procédure remis par huissier de justice ;
En dépenses : valider les ordres de paiement dans la limite des seuils automatiques pour certaines catégories de consignations du secteur administratif et valider les ordres de paiement jusqu'à 5 000€ pour les consignations administratives à l'exclusion de la catégorie 800.

Mme Michèle PERIER, Contrôleur,
Signer tout récépissé relatif aux courriers ou colis remis à l'accueil de la DRFIP sauf les significations d'huissiers.

CAISSE

M. Cyril BRUNEL, Contrôleur,
Mme Evelyne JONCHIER Contrôleur,
M. Amélie MARCEAUX, Agent,
Signer tous les reçus et quittances remis dans le cadre de l'activité de caisse.

6. POUR LA DIVISION GESTION DOMANIALE

M. Jean-Christophe BERNARD, Inspecteur divisionnaire, adjoint du responsable de division
Signer tous courriers relatifs au fonctionnement de la Division Gestion Domaniale.

SERVICE LOCAL DU DOMAINE

M. Éric BERNADET, Inspecteur divisionnaire, Service local du Domaine de LYON
Signer tous courriers relatifs au fonctionnement du Service local du Domaine de LYON.

M. David CHARRETIER, Inspecteur
Mme Mireille LAVAUX, Inspectrice
M. Jean-Philippe KIEFFER, Inspecteur
M. Thierry MARSAL, Inspecteur
Signer tous courriers relatifs au fonctionnement du Service local de Domaine.

PÔLE DE GESTION DOMANIALE

Mme Lorraine ALMOSNINO, Inspectrice des Finances Publiques
Mme Virginie BALVAY, Inspectrice des Finances Publiques
Mme Laurie KOWANDY, Inspectrice des Finances Publiques
M. Romain DEYDIER, Inspecteur des Finances Publiques
M. Cyrille GIRAUD, Inspecteur des Finances Publiques
Mme Cécile ARRIGO, Inspectrice des Finances Publiques
Mme Gaétane MOULLÉ, Inspectrice des Finances Publiques
M. Ghislain NESPOULOUS, Inspecteur des Finances Publiques
M. Romain VANDAMME, Inspecteur des Finances Publiques
M. Florent VILLARD, Inspecteur des Finances Publiques
Signer tous courriers relatifs au fonctionnement du Pôle de Gestion Domanial.

SERVICE GESTION DES PATRIMOINES PRIVÉS

Mme Marie-Hélène BUCHMULLER, Inspectrice Divisionnaire, Service Gestion des Patrimoines Privés
Signer tous courriers relatifs au fonctionnement du Service Gestion des Patrimoines Privés

Mme Sylvie PACHOT, Inspectrice
Mme Christine PASQUIER GUILLARD, Inspectrice
Mme Hélène ROUSSET, Inspectrice
Signer tous courriers relatifs au fonctionnement du Service Gestion des Patrimoines Privés.

7. POUR LA DIVISION EVALUATIONS DOMANIALES

Mme Céline FAURE, Inspectrice principale, responsable de la Division Évaluations Domaniales
Mme Françoise LE LAN, Inspectrice divisionnaire, adjointe du responsable de division.
Signer tous courriers relatifs au fonctionnement de la Division Évaluations Domaniales.

Mme Marianne AUBRION, Inspectrice
M. Jean-Louis DUPUCH, Inspecteur
M. Gérard FELIX Inspecteur
Mme Hélène FLACHER, Inspectrice
Mme Carole JACQUIER-VILLARD, Inspectrice
Mme Delphine MARIE, Inspectrice
M. Gilles MENNETEAU, Inspecteur
M. Philippe PEYROT, Inspecteur
Mme Marina ROUX, Inspectrice

Signer tous courriers relatifs au fonctionnement de la Division Évaluations Domaniales.

Article 2 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département du Rhône.

Lyon, le 19 mai 2020

Le Directeur régional des finances publiques
de la région Auvergne-Rhône-Alpes et département du Rhône,

Laurent de JEKHOWSKY

Direction régionale des finances publiques
Auvergne-Rhône-Alpes et Département du Rhône

Service Impôts Entreprises
Lyon Berthelot

Arrêté portant délégation de signature

DRFIP69_SIELYONBERTHELOT_2020_05_18_70

La comptable, responsable du service des impôts des entreprises de Lyon Berthelot

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mesdames Odile Gontard, inspectrice divisionnaire des finances publiques, Maria-Augusta TEIXEIRA, Alice VIONNET, inspectrices des finances publiques, adjointes au responsable du service des impôts des entreprises de Lyon Berthelot, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de **60 000 €** ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de **60 000 €** ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de **100 000 €** par demande ;

5°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit d'impôt, dans la limite de **100 000 €** par demande ;

6°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

7°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

8°) au nom et sous la responsabilité de la comptable soussignée,

a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder **18 mois** et porter sur une somme supérieure à **100 000 €** ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

Dans la limite de **10 000 €**, ou de **15 000 €** s'agissant des demandes de remboursement de crédit de TVA et des demandes de remboursement de crédit d'impôts, aux contrôleurs et contrôleurs principaux des finances publiques désignés ci-après :

AURIERES Emilie BARRAUD Sébastien BARRIERE William BLANC Dominique CHAIGNE Laurence FAURE Anthony HETZINGER Joël IAKOVIDIS Nicolas	LEBLANC France LE DOUX Laeticia LIARD Martine LONGIN Géraldine LOCO Hermes MENIRI Claude PEIREIRA Jérémy PERRIN Frédéric	POURCHOT Emmanuel RISTE Elisabeth ROLET Elisabeth ROUSSEAU Fabrice ROY Sabine TROMBERT Sylvie VINCENT Nathaly
---	---	---

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

3°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom	Grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
LIARD Martine	Contrôleur principal	10 000 €	12 mois	50 000 €
POURCHOT Emmanuel	Contrôleur principal	10 000 €	12 mois	50 000 €
ROLET Elisabeth	Contrôleur principal	10 000 €	12 mois	50 000 €
AURIERES Emilie	Contrôleur	10 000 €	12 mois	50 000 €
BARRAUD Sébastien	Contrôleur	10 000 €	12 mois	50 000 €
BARRIERE William	Contrôleur	10 000 €	12 mois	50 000 €
BLANC Dominique	Contrôleur	10 000 €	12 mois	50 000 €
CHAIGNE Laurence	Contrôleur	10 000 €	12 mois	50 000 €
FAURE Anthony	Contrôleur	10 000 €	12 mois	50 000 €
HETZINGER Joël	Contrôleur	10 000 €	12 mois	50 000 €
IAKOVIDIS Nicolas	Contrôleur	10 000 €	12 mois	50 000 €
LEBLANC France	Contrôleur	10 000 €	12 mois	50 000 €
LE DOUX Laetitia	Contrôleur	10 000 €	12 mois	50 000 €
LONGIN Géraldine	Contrôleur	10 000 €	12 mois	50 000 €
LOCO Hermes	Contrôleur	10 000 €	12 mois	50 000 €
MENIRI Claude	Contrôleur	10 000 €	12 mois	50 000 €
PEIREIRA Jeremy	Contrôleur	10 000 €	12 mois	50 000 €
PERRIN Frédéric	Contrôleur	10 000 €	12 mois	50 000 €
RISTE Elisabeth	Contrôleur	10 000 €	12 mois	50 000 €
ROUSSEAU Fabrice	Contrôleur	10 000 €	12 mois	50 000 €
ROY Sabine	Contrôleur	10 000 €	12 mois	50 000 €
TROMBERT Sylvie	Contrôleur	10 000 €	12 mois	50 000 €
VINCENT Nathaly	Contrôleur	10 000 €	12 mois	50 000 €
CAYUELA Nicolas	Agent administratif	2 000 €	6 mois	10 000 €
COUADE Philippe	Agent administratif	2 000 €	6 mois	10 000 €
DUBOIS Raphaël	Agent administratif	2 000 €	6 mois	10 000 €
DUBRULLE Aurélie	Agent administratif	2 000 €	6 mois	10 000 €
JOMIE Grégoire	Agent administratif	2 000 €	6 mois	10 000 €
LAGGOUN Radia	Agent administratif	2 000 €	6 mois	10 000 €
MMADI Imani	Agent administratif	2 000 €	6 mois	10 000 €
PESUSIC Mario	Agent administratif	2 000 €	6 mois	10 000 €
QUILLON Elisabeth	Agent administratif	2 000 €	6 mois	10 000 €
TONG Huu binh	Agent administratif	2 000 €	6 mois	10 000 €

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département du Rhône

A Lyon, le 18 mai 2020

L'administratrice des finances publiques, responsable
du service des impôts des entreprises de Lyon
Berthelot,

Chantal Truillot-Barsoum



Secrétariat Général

Délégation interrégionale Centre-Est

Département des achats et de l'exécution budgétaire et comptable

Dossier suivi par :

François RETAT, chef du DAEBBC Lyon

Tel: 04 72 84 60 92

francois.retat@justice.gouv.fr

DÉCISION

Portant délégation de signature

au département des achats et de l'exécution budgétaire et comptable

Le responsable du département des achats et de l'exécution budgétaire et comptable (DAEBBC) de la délégation interrégionale Centre-Est,

Vu la loi organique N° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n° 2005-779 du 12 juillet 2005 ;

Vu le décret N° 2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat ;

Vu le décret N° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret N° 2017-634 du 25 avril 2017 modifiant le décret N° 2008-689 du 9 juillet 2008 relatif à l'organisation du ministère de la Justice et le décret N° 2016-1675 du 5 décembre 2016 portant création de l'inspection générale de la Justice ;

Vu l'article 13 de la décision du 20 février 2020 délégation de signature du Secrétariat Général du Ministère de la Justice ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2017 (n° justice 3089310-3221) portant nomination de M. François RETAT en qualité de responsable du département des achats et de l'exécution comptable et budgétaire de la délégation interrégionale Centre-Est ;

Ministère de la Justice – DIRSG Centre-Est - DAEBBC
Immeuble Le Britannia – Entrée C/12^{ème} étage - 20 Boulevard Eugène Deruelle
69 432 Lyon Cedex 03
www.justice.gouv.fr

Vu la convention de délégation de gestion entre la délégation interrégionale Centre-Est et la direction interrégionale des services pénitentiaires Auvergne – Rhône-Alpes en date du 27 décembre 2019 ;

Vu la convention de délégation de gestion entre la délégation interrégionale SG Centre-Est et la direction régionale de la protection judiciaire de la jeunesse Centre-Est en date du 8 janvier 2020 ;

Vu la convention de délégation de gestion entre le responsable du département de l'exécution budgétaire et comptable de la délégation interrégionale Centre-Est et de responsable du département immobilier de la délégation interrégionale Centre-Est en date du 15 septembre 2016 modifié par avenant du 15 mars 2017.

DECIDE :

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée aux agents susnommés figurant nominativement dans l'annexe de la présente décision, à l'effet de procéder aux actes d'engagement, d'ordonnancement et de liquidation en dépenses et en recettes, dans le système d'information financière Chorus, exécutés pour la direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) – programme 107 et compte de commerce 912, pour la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse (DIRPJJ) – programme 182 et pour le département immobilier des services judiciaires – programme 166, ainsi que le sur le programme 310 (action sociale), en application des délégations de gestion visées supra par la délégation interrégionale Centre-Est.

Sont exclus de cette délégation les ordres de réquisition du comptable public assignataire et les décisions de passer outre aux refus de visa du contrôleur financier local.

Article 2 : la présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne - Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 20 mai 2020.

Le chef du département des achats
et de l'exécution budgétaire et comptable
de la DIRSG Centre-Est

François RETAT

ORIGINAL SIGNE

Annexe 1

Liste des agents bénéficiaires de la délégation de signature pour signer l'ensemble des actes d'ordonnancement secondaire dans Chorus pour :

la direction interrégionale des services pénitentiaires - programme 107 et compte de commerce 912
la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse - programme 182
le département immobilier de la DIRSG notamment pour les services judiciaires - programme 166
l'action sociale - programme 310

Nom	Prénom	Grade	Validation d'un EJ	Certification de SF	Validation d'une DP	Validation d'un titre de recette
BERTHIER	Régine	Secrétaire administrative	X	X	X	X
BERTORELLO	Carine	Secrétaire administrative	X	X	X	X
BRIOUDE	Ludovic	Adjoint administratif		X		
CREVIEUX	Alexandre	Attaché d'administration	X	X	X	X
DINH	Aline	Secrétaire administrative	X	X	X	X
DUBREUIL	Sylviane	Adjointe administrative		X		
EL HADJ-MIMOUNE	Morad	Adjoint administratif		X		
FACCHINETTI	Marie	Adjointe administrative		X		
GALLARDO	Michel	Adjoint administratif		X		
GERARD	Frédéric	Adjoint administratif		X		
GORREL	Victor	Adjoint administratif		X		
HOMAND	Malick	Attachée d'administration	X	X	X	X
HUSTACHE	Béatrice	Adjointe administrative		X		
KAHLI	Hourya	Secrétaire administratif	X	X	X	X
KREGAR	Brigitte	Adjointe administrative		X		
MEHADDI	Yamina	Adjointe administrative		X		
MONTEZIN	Guillemette	Adjointe administrative		X		
PAWLAK	Isabelle	Attachée d'administration	X	X	X	X
RALLO	Claudia	Adjointe administrative		X		
RETAT	François	Attaché principal	X	X	X	X
RIVA	Cécile	Adjointe administrative		X		
ROYER	Thierry	Adjoint administratif		X		
SYLVAIN	Claudilde	Adjointe administrative		X		
TIMSIT	Julia	Adjoint administratif		X		
TRONCY	Pascale	Adjointe administrative		X		
CHAUSSEBOURG	Laure	Attachée d'administration	X	X	X	X